

ELLES SE SONT DISTINGUÉES DANS PLUSIEURS DOMAINES
LE PREMIER MINISTRE REND HOMMAGE AUX FEMMES DE TALENT

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 10 MARS 2025 // N°1028 // PRIX 20 DA

AÏCHA, LA SULTANE DE TOUGGOURT :

POUVOIR, AMOUR
ET RIVALITÉS AU
CŒUR DU DÉSERT

P.15

EN PRÉVISION DE L'AÏD AL-ADHA

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ORDONNE L'IMPORTATION D'UN MILLION DE TÊTES OVINES

Anticipant une hausse de la demande à l'approche de l'Aïd el-Adha, le chef de l'Etat a instruit le ministre de l'Agriculture d'élaborer un cahier des charges précis pour lancer dans les meilleurs délais une consultation internationale en vue d'importer jusqu'à un million de têtes ovines. Afin d'éviter toute spéculation, un plafond des prix sera fixé et l'importation sera exclusivement confiée à des organismes publics spécialisés

Lire en page 3



IL EXIGE UNE SOLUTION CONFORME AU DROIT INTERNATIONAL :
LE PARLEMENT DE NAVARRE SOMME L'ONU D'ORGANISER UN RÉFÉRENDUM AU SAHARA OCCIDENTAL

P.4

SÉCURITÉ DES VOYAGEURS

WASHINGTON PLACE
L'ALGÉRIE AU MÊME
NIVEAU QUE L'EUROPE

P.3



PLUSIEURS RAPPORTS
L'ÉVOQUENT

**SITUATION
SOMBRE DANS
LES PRISONS
FRANÇAISES**

LA FRANCE, QUI A ÉTÉ SANCTIONNÉE PAR LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME EN RAISON DES CONDITIONS DE DÉTENTION DANS SES PRISONS, REFUSE D'EXTRADER ABDESSELAM BOUCHOUAREB, L'EX MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES (2014-2017) SOUS ABDELAZIZ BOUTEFLIKA, AU MOTIF QUE LES CONDITIONS CARCÉRALES EN ALGÉRIE NE SONT PAS APPROPRIÉES. DES JUSTIFICATIFS DRÔLES QUI NE CONVAINQUENT PERSONNE, CAR LA FRANCE DEVRAIT D'ABORD BALAYER DEVANT SA PORTE AVANT DE REGARDER DEVANT CELLE DES AUTRES.

Lire en page 2

CRISE ALGÉRIE-FRANCE
Benjamin Stora
alerte sur «une
situation inédite»

Karima Baba Aissa

Les relations entre la France et l'Algérie traversent une période de tension d'une intensité rarement atteinte. Pour l'historien Benjamin Stora, spécialiste des relations franco-algériennes, la crise actuelle est sans précédent. Dans un entretien accordé au magazine Historia, il dresse un constat alarmant : « Le point de paralysie qui existe entre les deux pays actuellement est le plus important depuis l'indépendance de l'Algérie, en 1962. C'est une situation inédite ».

L'histoire des relations entre Alger et Paris est jalonnée de crises. Benjamin Stora rappelle notamment la nationalisation des hydrocarbures en 1971 sous Houari Boumédiène, ou encore l'interruption du processus électoral en 1991. Mais cette fois, selon lui, la fracture est bien plus marquée. « Cette fois-ci, la tension me semble plus profonde qu'elle n'a jamais été ».

Un signe révélateur de cette impasse : « Il n'y a plus d'ambassadeur d'Algérie à Paris depuis plusieurs mois, ce qui ne s'est jamais vu, et les canaux classiques de coopération sur les plans sécuritaire, migratoire ou culturel se sont fermés ».

Si plusieurs points de friction existaient déjà, Stora identifie un événement précis comme déclencheur de la crise actuelle : « Dans la crise que nous connaissons, le point de bascule a été, pendant l'été 2024, la reconnaissance par la France de la marocanité du Sahara occidental. À partir de là, les autres points de désaccord que vous évoquez se sont intensifiés ou sont venus s'ajouter ». Cette décision, perçue par Alger comme un alignement de Paris sur les positions marocaines au détriment du droit international, a profondément altéré la relation bilatérale.

Parmi les conséquences notables, Stora souligne un durcissement de la position algérienne sur les questions migratoires. « On peut remarquer qu'avant ce changement de climat, les Algériens acceptaient sur leur sol le retour des OQTF davantage que les autres pays ». Alors que les tensions ne montrent aucun signe d'apaisement, la rupture semble s'installer dans la durée. Un tournant qui pourrait redéfinir durablement les rapports entre les deux pays.

K. B. A.

PLUSIEURS RAPPORTS L'ÉVOQUENT

Situation sombre dans les prisons françaises

Plusieurs organismes français et organisations internationales, à l'image d'Amnesty International, ont exprimé leurs préoccupations concernant les conditions de détention drastiques. Le taux d'occupation moyen des prisons françaises est de plus de 150 %. Certaines prisons dépassent même les 200 %.

Hakim H.

La France, qui a été sanctionnée par la Cour européenne des droits de l'homme en raison des conditions de détention dans ses prisons, refuse d'extrader Abdeslam Bouchouareb, l'ex-ministre de l'Industrie et des Mines (2014-2017) sous Abdelaziz Bouteflika, au motif que les conditions carcérales en Algérie ne sont pas appropriées. Des justificatifs drôles qui ne convainquent personne, car la France devrait d'abord balayer devant sa porte avant de regarder devant celle des autres. Les prisons françaises sont loin de répondre aux normes minimales de dignité humaine. Cela doit logiquement pousser la justice française à la retenue. Mais dans cette cabale française anti-algérienne, tout est bon pour dénigrer l'Algérie. Concernant les prisons françaises, plusieurs organismes français et organisations internationales, à l'image d'Amnesty International, ont exprimé leurs préoccupations concernant les conditions de détention drastiques. Il est en effet indiqué dans ces rapports que la grande majorité des établissements pénitentiaires français ne disposent pas d'un espace adéquat. Le taux d'occupation moyen des prisons françaises est de plus de 150 %. Certaines prisons dépassent même les 200 %. Selon les statistiques livrées en février dernier par l'autorité indépendante chargée du contrôle des lieux de détention, on compte en France 81 599 détenus pour 61 570 places, soit un taux d'occupation moyen de près de 150 %. Ainsi, le taux d'occupation moyen atteint près de 150 %. Cette surpo-



population carcérale, comme le soulignent les divers rapports rendus publics sur cette question, génère de graves problèmes entre les détenus entassés comme des sardines dans des cellules exiguës. Les violences physiques ou sexuelles entre détenus sont légion et des suicides et des tentatives de suicide sont rapportés régulièrement. Outre la question de la surpopulation carcérale, les rapports listent une série de manquements qui font des lieux de détention français de véritables mouiroirs. En effet, en raison du manque de moyens affectés aux soins, les détenus malades ne sont pas traités et souvent laissés sans soins médicaux. Les atteintes aux droits humains ne s'arrê-

tent pas là. Les rapports évoquent également des cas de brutalités de la part des gardiens à l'égard des détenus, de mauvais traitements et de pratiques punitives inappropriées. Ils mentionnent également l'absence de cloisons dans les sanitaires, l'insalubrité des douches collectives, les cellules non chauffées en hiver ou suffocantes en été, la réduction du temps des promenades et l'insalubrité des espaces de promenade. Enfin, tous les rapports publiés sur le sujet mettent en lumière une réalité indéniable : les conditions de détention en France sont drastiques et le système carcéral français doit être revu afin de garantir des conditions de détention dignes.

H. H.

Guerre d'Algérie : la France a utilisé des armes chimiques

Aïda Mouni

C'est un secret d'État que la France officielle n'a jamais reconnu. Un tabou longtemps enfoui dans les archives militaires, que des chercheurs obstinés ont fini par exhumer. Entre 1954 et 1959, l'armée française a utilisé des armes chimiques interdites en Algérie, en violation du Protocole de Genève de 1925, qu'elle avait pourtant été la première à signer. Ce dimanche 9 mars 2025, la Radio-télévision suisse diffuse «Algérie... Unités d'armes spéciales», un documentaire réalisé par Claire Pija et produit par Luc Martin-Gousset (SOLENT Production). L'enquête s'appuie sur des archives militaires françaises, des témoignages de soldats et de civils algériens, ainsi que sur les recherches de l'historien Christophe Lafaye, spécialiste de l'histoire militaire. Parmi les pièces mises au jour, un courrier daté de mars 1956 adressé par le commandant en chef de la 10^e région militaire (couvrant l'Algérie) au ministre des Forces armées, Maurice Bourgès-Maunoury. L'objet est explicite : « Utilisation de moyens chimiques ». « Un colonel des armes spéciales m'a informé qu'il avait obtenu votre accord de principe sur l'utili-

sation de moyens chimiques en Algérie ». Quelques mois plus tard, en septembre 1956, l'état-major des armées acte une « étude de politique générale d'emploi des armes chimiques en Algérie ». L'objectif, neutraliser les combattants du FLN en s'attaquant à leurs refuges naturels. Les grottes, où se cachent les maquisards, sont ciblées. Il s'agit de les empoisonner pour forcer les insurgés à se rendre, ou les exterminer sur place.

L'organisation se met en place. Dès décembre 1956, une batterie d'armes spéciales (BAS) est créée. Le général Raoul Salan supervise le déploiement de cent unités à travers l'Algérie, avant que le plan Challe, en 1959, ne redéfinisse la stratégie. Le matériel utilisé n'est pas nouveau. L'armée française puise dans ses stocks hérités de la Première Guerre mondiale, gaz CN2D, une combinaison toxique de chloroacétophène (CN) et d'arsine (adamsite ou DM). Conditionné sous forme de grenades et de bombes, ce poison est conçu pour provoquer asphyxie, nausées et lésions pulmonaires sévères.

Les tests s'enchaînent pour définir les doses optimales et les modes de dispersion. Entre 8 000 et 10 000 attaques chi-

miques sont menées sur le territoire algérien. Christophe Lafaye en a documenté 440, qu'il a cartographiées. Mais l'ampleur réelle de cette campagne reste à établir.

LE MASSACRE OUBLIÉ DE GHAR BEN CHATTOUH

Le 22 mars 1959, l'une de ces opérations vise une grotte dans les Aurès, où s'étaient réfugiés près de 150 civils algériens. Ghar Ben Chattouh devient le théâtre d'un massacre silencieux, les gaz se répandent, brûlant les poumons, étouffant les victimes en quelques minutes. Seuls quelques enfants survivent. « Les soldats français nous ont laissés sortir, puis ils ont fait exploser la grotte. Les lamentations des femmes ont résonné dans tout le village ». Un témoignage parmi d'autres, recueilli par le documentaire, qui donne la parole à d'anciens soldats français. L'un d'eux, Armand Casanova, engagé à 18 ans, se souvient : « L'odeur du gaz, je la sens encore. Et celle de la mort aussi ». Surnommé « le Rat » pour sa petite taille, il était chargé de s'introduire en premier dans les cavernes. Pendant deux ans et demi, il a participé à deux à trois opérations par mois.

A. M.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdolkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz

www.lexpressquotidien.dz

TEL/fax: 023.70.99.92

Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI

DIRECTEUR HONORAIRE :

ZAHIR MEHDAOUI

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À :
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42

Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz

Programmation.regie@anep.com.dz

agence.oran@anep.com.dz

agence.annaba@anep.com.dz

agence.ouargla@anep.com.dz

agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

EN PRÉVISION DE L'AÏD AL-ADHA

Le président Tebboune ordonne l'importation d'un million de têtes ovines

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé hier, une réunion du Conseil des ministres consacrée à plusieurs dossiers économiques et sociaux d'importance : numérisation des données fiscales, développement du réseau ferroviaire, structuration du secteur du marbre et importation de bétail en prévision de l'Aïd el-Adha.

Younes B

Anticipant une hausse de la demande à l'approche de l'Aïd el-Adha, le chef de l'Etat a instruit le ministre de l'Agriculture d'élaborer un cahier des charges précis pour lancer dans les meilleurs délais une consultation internationale en vue d'importer jusqu'à un million de têtes ovines. Et afin d'éviter toute spéculation, un plafond des prix sera fixé et l'importation sera exclusivement confiée à des organismes publics spécialisés.

La distribution sera assurée via des coopératives publiques sous supervision officielle, et un mécanisme d'achat facilité sera proposé aux travailleurs à travers les organismes sociaux des entreprises et des institutions.

Par ailleurs, face aux retards constatés dans la « numérisation des données fiscales », le président de la République Abdelmadjid Tebboune a ordonné l'accélération du raccordement des services fiscaux à la base de données nationale numérique.

Cette réforme vise à renforcer la transparence et l'efficacité du traitement des dossiers en éliminant toute intervention



humaine. L'objectif affiché est de fluidifier les procédures pour les investisseurs et d'améliorer le contrôle du recouvrement fiscal grâce à un système digitalisé.

Parmi les projets structurants adoptés, lors de ce Conseil des ministres, le développement du réseau ferroviaire a retenu une attention particulière. Outre la ligne Gara Djebilet-Béchar, destinée à relier le gisement de fer aux infrastructures nationales, le Conseil des ministres a donné son feu vert à deux nouvelles liaisons stratégiques : Laghouat-Tamanrasset et El Menia-Timimoun-

Adrar. Le président Tebboune a exigé un démarrage immédiat des travaux, soulignant leur impact sur le désenclavement du Sud et le développement économique régional. L'objectif est également de positionner l'Algérie comme un acteur majeur du transport ferroviaire sur le continent africain. Le marché du marbre, longtemps dominé par des importations coûteuses, fera l'objet d'une restructuration. Abdelmadjid Tebboune a ordonné l'interdiction totale de l'importation de plaques de marbre prêtes à l'emploi, afin de privilégier la transforma-

tion locale. L'Exécutif prévoit d'attirer des « partenaires internationaux » spécialisés pour développer la filière et encourager les investissements dans l'industrie du marbre, considérée comme un levier pour la création d'emplois et la réduction des sorties de devises. Au sujet de la rentrée de la formation professionnelle (février 2025), l'accent est mis sur les filières en adéquation avec les besoins du marché, notamment dans le secteur agricole. Trois domaines prioritaires ont été identifiés, l'élevage en milieu familial, l'arboriculture, les cultures florales à usage industriel. Dans cette optique, un salon national dédié aux petits éleveurs sera organisé en partenariat avec le ministère de l'Agriculture, afin de promouvoir les pratiques modernes et encourager l'entrepreneuriat rural. Le Conseil des ministres a également approuvé un accord bilatéral entre l'Algérie et la Slovaquie portant sur l'exemption réciproque de visa pour les détenteurs de passeports diplomatiques et de service. Cette mesure vise à renforcer la coopération entre les deux pays.

Y.B.

SÉCURITÉ DES VOYAGEURS

Washington place l'Algérie au même niveau que l'Europe



Karima Baba Aissa

Le Département d'État américain vient d'actualiser ses recommandations en matière de voyages, reclassant l'Algérie au « niveau 2 » des destinations en termes de sûreté. Une catégorie qui inclut désormais 80 pays à travers le monde, parmi lesquels la France, l'Italie, l'Espagne, l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède et le Royaume-Uni. Cette mise à jour, publiée le 7 mars et relayée par Newsweek, marque une reconnaissance officielle de l'amélioration des conditions sécuritaires en Algérie. Les États-Unis évaluent régulièrement les risques auxquels peuvent être exposés leurs ressortissants lors de déplacements à l'étranger : niveau de criminalité, menace terroriste, troubles civils, risques sanitaires, vulnérabilité

aux catastrophes naturelles et évolution du contexte géopolitique.

Les « destinations » sont réparties en quatre niveaux :

Niveau 1 : vigilance habituelle, avec un faible niveau de menace.

Niveau 2 : vigilance renforcée, en raison de risques spécifiques bien que modérés.

Niveau 3 : déconseillé sauf raison impérative.

Niveau 4 : interdiction ou forte recommandation de ne pas voyager.

L'Algérie figurait par le passé parmi les destinations jugées sensibles en raison de son histoire récente marquée par la décennie noire et la persistance de foyers de tensions dans certaines régions isolées. Mais le pays rejoint désormais la majorité des nations européennes dans la catégorie 2, consacrant ainsi les efforts des autorités en matière de sécurité. Ce reclassement place l'Algérie sur un pied d'égalité avec plusieurs autres États d'Afrique et du Moyen-Orient, tels que le Maroc, la Tunisie, l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite, Bahreïn et les Émirats arabes unis. L'amélioration des conditions sécuritaires algériennes est ainsi confirmée par une puissance mondiale dont les recommandations sont particulièrement suivies par les milieux diplomatiques et écono-

miques.

Ce signal fort pourrait encourager non seulement le tourisme, mais aussi les investissements étrangers, notamment dans un contexte où l'Algérie cherche à diversifier son économie en s'ouvrant davantage aux capitaux internationaux. Alors que la France, l'Italie et l'Espagne attirent chaque année des centaines de millions de visiteurs, l'Algérie, qui possède un « potentiel touristique » considérable, pourrait tirer parti de cette évolution pour renforcer son attractivité. L'inscription du pays au même niveau que ces destinations européennes en matière de sécurité constitue un argument de poids pour les autorités cherchant à promouvoir le pays sur la scène internationale. Les avis du Département d'État sont réexaminés chaque année pour les pays classés aux niveaux 1 et 2, et tous les six mois pour les niveaux 3 et 4. Cela signifie que la position de l'Algérie peut évoluer, en fonction des événements ou des indicateurs analysés par Washington. Si cette mise à jour témoigne des « progrès » réalisés en matière de sécurité, elle souligne aussi l'importance de maintenir ces avancées sur le long terme, afin que l'Algérie puisse consolider sa place parmi les destinations de référence pour les voyageurs internationaux.

K.B.A.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

À l'aube d'une nouvelle ère

PAR BOUALEM B.

Le secteur minier, pilier de l'économie du pays depuis des décennies, est en train d'entamer sa transformation. C'est, en tout cas, le pari ambitieux du projet de loi portant sur l'activité de l'industrie minière qui a été présenté par le ministre de l'Énergie et des Mines de l'APN. Cette loi a pour but d'alléger les conditions d'entrée pour les investisseurs étrangers. Car il est évident que pour moderniser l'industrie minière, notre pays doit attirer non seulement des capitaux, mais également des compétences et des technologies nécessaires pour ce secteur sous-exploité. Par sa décision de faciliter l'accès aux investisseurs, le gouvernement livre un message fort : l'Algérie est ouverte et désire développer une industrie minière durable et compétitive dans la logique de coopération gagnant-gagnant. C'est connu, l'Algérie est aussi un pays minier avec d'importantes ressources en phosphate, en fer, en zinc, en plomb, mais également en or et en gypse. Et à ce titre, elle doit se doter d'un cadre législatif à la hauteur de ces richesses qui pourrait lui permettre de se positionner comme une destination de choix pour les investisseurs étrangers. Cadre législatif qui doit impérativement être soutenu par des dispositions réglementaires qui vont garantir l'exploitation de ses richesses dans le respect des normes environnementales. Car il est crucial d'anticiper d'ores et déjà sur les défis imposés par la durabilité environnementale. Le secteur minier en Algérie a beaucoup à offrir et il est temps que la dynamique de valorisation de ce secteur lancée en 2022 avec l'entrée en exploitation de la mine Ghar Djebilet soit consolidée et renforcée. Depuis 2022, plusieurs projets d'envergure ont été lancés pour dynamiser ce secteur qui représente actuellement uniquement 1 % du PIB du pays. Outre l'affectation d'une enveloppe budgétaire de 32 millions de dollars destinée à localiser les gisements les plus importants, la mine de fer de Ghar Djebilet, dont les réserves sont estimées à 3,5 milliards de tonnes, est entrée officiellement en exploitation le 30 juillet 2022, les travaux d'ouverture de la mine de phosphate dans la région de Bled El Hadba, dans le Sud de Tébessa, ont été lancés et les préparatifs vont bon train pour l'entrée en exploitation effective de la mine de zinc de Oued Amizour. Ainsi, tout indique que la filière minière est en train de vivre une dynamique jamais connue auparavant. Et les réformes actuelles introduites dans le cadre juridique vont en toute évidence accélérer cette dynamique.

B. B.

LE RAPPORTEUR
DE L'ONU LE DIT:

L'idée d'une déportation massive de Palestiniens de la bande de Ghaza est «un pur fantasme»

Le rapporteur spécial des Nations Unies sur le droit à un logement convenable, Balakrishnan Rajagopal, a déclaré que l'idée d'une déportation massive de Palestiniens de la bande de Ghaza n'était qu'un « simple fantasme ». Il a averti dans une interview à la presse hier soir que cela serait considéré comme « l'une des plus grandes violations du droit international des derniers siècles ». Lors de son discours, qui intervient en marge de sa participation à la 58e session du Conseil des droits de l'homme des Nations unies à Genève (Suisse), qui a débuté le 24 février et se poursuivra jusqu'au 4 avril, Rajagopal a abordé le plan de déplacement forcé des Palestiniens, en plus des efforts de cessez-le-feu dans la bande de Ghaza et du processus de sa reconstruction. Il a souligné la difficulté de parvenir à un processus de reconstruction efficace à Ghaza, si l'occupation sioniste se poursuit, et le risque d'une confrontation à grande échelle demeure.

Agence Wafa

L'OCI réaffirme son engagement envers la Syrie

Le secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), Hussein Ibrahim Taha, a exprimé sa satisfaction quant au retour de la République arabe syrienne au sein de l'organisation. Il a également réaffirmé le soutien des États membres de l'OCI envers le peuple syrien durant cette période de transition politique. Lors de la 20e session extraordinaire du Conseil des ministres des Affaires étrangères des États membres de l'OCI, qui a eu lieu vendredi à Djeddah, en Arabie saoudite, et à laquelle a pris part le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, les participants ont débattu de l'agression en cours contre le peuple palestinien et des demandes de déplacement de ce dernier de ses terres. Ils ont également approuvé la réintégration de la République arabe syrienne au sein de l'Organisation de la coopération islamique. Hussein Ibrahim Taha a salué cette décision, qualifiée d'historique, en soulignant qu'elle témoigne du soutien de l'organisation et de ses membres envers le peuple syrien à ce moment crucial de son histoire. Il a souligné l'importance d'achever le processus de transition politique de manière pacifique et sécurisée, tout en garantissant le rétablissement des institutions de la République arabe syrienne, de son intégrité territoriale et de son statut au sein de la communauté internationale. Il a également insisté sur la volonté du Secrétariat général de l'OCI de collaborer étroitement avec la République arabe syrienne pour promouvoir les objectifs et les principes de l'organisation, tout en renforçant l'action collective islamique.

IL EXIGE UNE SOLUTION CONFORME AU DROIT INTERNATIONAL

Le Parlement de Navarre somme l'ONU d'organiser un référendum au Sahara occidental

L'instance législative exhorte les Nations unies, l'Union africaine et le gouvernement espagnol à adopter une posture plus offensive en faveur du peuple sahraoui. Il s'agit, selon les signataires, d'aller au-delà des déclarations de principe et d'imposer des actes concrets face au blocage systématique du processus de décolonisation.

Younes B.

Le Parlement régional de Navarre a adopté une déclaration appelant l'ONU à remplir enfin son mandat, organiser un référendum d'autodétermination au Sahara occidental. À l'occasion du 49^e anniversaire de la proclamation de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), les élus de cette région du nord de l'Espagne interpellent la communauté internationale et exigent une solution conforme au droit international.

Dans le texte approuvé, l'instance législative exhorte les Nations unies, l'Union africaine et le gouvernement espagnol à adopter une posture plus offensive en faveur du peuple sahraoui. Il s'agit, selon les signataires, d'aller au-delà des déclarations de principe et d'imposer des actes concrets face au blocage systématique du processus de décolonisation.

Au cœur de la déclaration figure une demande clé, doter la Mission des Nations unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO) d'un mécanisme effectif de surveillance des droits humains dans les territoires occupés. Une revendication de longue date, toujours bloquée au Conseil de sécurité par les soutiens de Rabat. Le Parlement de Navarre exige également la libération immédiate des pri-



sonniers politiques sahraouis et la fin de la répression exercée par les forces marocaines contre les militants indépendantistes et les défenseurs des droits humains. L'institution espagnole dénonce par ailleurs le pillage continu des ressources naturelles du territoire et met en garde les entreprises qui participent à cette exploitation illégale, les enjoignant à respecter le droit international.

Autre point crucial du texte, le rejet catégorique de l'« écolablanchiment » marocain. Le Parlement régional fustige les

projets dits environnementaux déployés par le royaume chérifien pour masquer et légitimer son occupation.

Dans un geste fort, les élus de Navarre demandent à l'État espagnol de reconnaître la nullité des accords de Madrid de 1975, qui avaient scellé le transfert du Sahara occidental au Maroc et à la Mauritanie, sans consultation de la population sahraouie. Pour eux, l'Espagne ne peut plus se contenter d'une posture passive et doit assumer pleinement ses responsabilités historiques en soutenant ouver-

tement l'indépendance du territoire. Enfin, la déclaration adoptée insiste sur l'urgence de reconnaître le Sahara occidental comme un État souverain, condition essentielle, selon les parlementaires navarrais, à la stabilité et à la paix en Afrique du Nord. Leur appel s'adresse aux institutions internationales, mais aussi aux citoyens du monde, invités à se mobiliser pour une cause qui, rappellent-ils, demeure avant tout une question de justice et de droit.

Y. B.

SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

10 millions de mines encore disséminées dans le sable du désert

Quelque dix millions de mines, antipersonnel ou antichar, sont encore disséminées dans le sable du désert sahraoui, tout le long du fameux mur de la honte (« mur des sables »), construit par le Maroc dans les années 1980 pour « diviser le peuple sahraoui et empêcher tout retour de celui-ci sur sa terre, le Sahara occidental », a affirmé le quotidien français l'Humanité, parti à la rencontre d'une jeune Sahraouie qui s'est portée volontaire pour des missions de déminage.

«Ce dont parle Zuenuha avec un calme olympien a pourtant de quoi effrayer. Ce sont des mines. Antipersonnel ou antichar, dix millions de mines disséminées dans le sable du désert saharien, tout le long du fameux mur des sables, qui s'étend sur 2 700 km, construit par le Maroc dans les années 1980 pour diviser le peuple sahraoui et empêcher tout retour de celui-ci sur sa terre, le Sahara occidental, a-t-il écrit dans un article-portrait de la jeune Zuenuha Cheikh Ali. Selon l'Humanité qui cite le directeur du

Bureau sahraoui de coordination et d'action contre les mines, Taleb Haider, il y en a 72 (types de mine), venues de 14 pays différents. La troisième au monde, après le Laos et l'Afghanistan.

Le quotidien français a rappelé, dans ce contexte, que ce bureau est chargé de la formation des volontaires, en lien avec l'ONU et des ONG, et de l'envoi d'équipes pour des missions, « très dangereuses » depuis la reprise, en 2020, du conflit armé entre le Front Polisario et le Maroc, lequel dispose désormais de drones meurtriers.

« Au moins 127 civils sahraouis, qui habitent dans les territoires libérés (...) ont été tués depuis cette date par les engins volants » fournis notamment par l'entité sioniste, a précisé ce journal.

C'est la raison pour laquelle, pour l'heure, Zuenuha n'est pas retournée en mission de déminage, a-t-il poursuivi.

Le journal a affirmé, à ce titre, que celles-ci se font plus rares. Plusieurs ONG, face au danger, ont stoppé les actions, pour protéger la sécurité du

personnel, a-t-il expliqué. Aujourd'hui, avec la guerre, c'est très dangereux. Mais, dès qu'il y aura une campagne, je serai prête. En 2018, quand je suis partie, j'avais un bébé de quelques mois. Quand je partais, je ne savais pas si j'allais revenir, a affirmé Zuenuha Cheikh Ali.

Comme des centaines de ses compatriotes, la jeune femme, qui vit dans les camps de réfugiés sahraouis, s'est portée volontaire pour des missions de déminage. Par « devoir national », mais aussi en raison de son histoire familiale. En effet, pour Zuenuha, cet engagement va de soi. « C'est d'abord par devoir national que je l'ai fait, pour participer à nettoyer notre terre », a-t-elle déclaré. Mais surtout en raison de son histoire familiale. Comme près de 6 000 Sahraouis, son père a été victime de ces mines.

C'est pour cela que j'ai choisi cette tâche. Il a été blessé en 1985, lors de la première guerre, et amputé, a-t-elle confié.

APS

SÉNATORIALES

Le scrutin s'est déroulé dans de bonnes conditions

Le vote de renouvellement de la moitié des membres du Conseil de la nation se déroule depuis dimanche matin à travers les sièges des assemblées populaires des wilayas dans d'excellentes conditions d'organisation sous l'égide des délégations locales de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Le nombre des membres de l'électorat a atteint 27 241 électeurs, dont 2 350 membres des Assemblées populaires de wilaya (APW) et 24 891 membres des Assemblées populaires communales (APC).

Dans les wilayas de l'ouest du pays, plus de 6 200 élus des assemblées populaires communales et de wilayas se sont rendus, dimanche, aux urnes pour accomplir leur devoir électoral, dans le cadre des élections pour le renouvellement par moitié des membres du Conseil de la Nation. À Oran, le nombre des électeurs inscrits s'élève à 555, répartis sur deux bureaux de vote situés au siège de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), sous l'encadrement de magistrats. Il convient de noter que l'opération électorale se déroule dans des conditions de sécurité rigoureuses, selon la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections. Cinq candidats se présentent pour ce scrutin, à savoir Amine Allouche du Mouvement de la société pour la paix, Habib Belaz du Rassemblement national démocratique, Omar Khetou du Front de libération

nationale, Mohamed Brahim Bensafi du Parti du peuple et Reda Benmalek en tant que candidat indépendant. À Mascara, six candidats participent aux élections partielles pour le renouvellement des membres du Conseil de la nation, issus du Front de libération nationale, du Rassemblement national démocratique, du Mouvement de la société pour la paix, du Front El Moustakbel et un candidat indépendant.

La délégation de l'Autorité nationale des élections dénombre 474 électeurs inscrits, parmi lesquels 43 membres de l'APW et 431 élus des 47

Assemblées populaires communales de la wilaya. À Mostaganem, quatre candidats sont en lice, représentant le parti du Front de libération nationale, le Mouvement de la société pour la paix, le Mouvement national d'El Bina et le Front El Moustakbel, avec 585 électeurs inscrits. À Relizane, treize candidats sont en lice pour un siège au Conseil de la nation, sachant que le nombre des électeurs dans la wilaya est de 655, répartis entre l'APW et les 38 assemblées populaires communales. Dans la wilaya de Tiaret,



quatorze candidats participent à l'élection, dont neuf issus de partis politiques et cinq indépendants. Le nombre d'électeurs dans cette wilaya est de 705, alors qu'à Saïda, six candidats sont en lice, tandis que le nombre des électeurs inscrits est de 291.

À Ain Témouchent, six candidats sont en lice pour ce renouvellement, avec un total de 447 électeurs inscrits, répartis sur 28 assemblées populaires communales et 39 élus à l'APW. Dans la wilaya de Nâama, le nombre des électeurs inscrits s'élève à 217 et cinq candidats se présentent, dont quatre issus de partis politiques et un indépendant, alors que dans la wilaya de Tissemsilt, 369 électeurs sont inscrits pour choisir un candidat parmi huit, dont six candidats appartiennent à des partis politiques. À Sidi Bel Abbès, 783 électeurs sont inscrits

dans deux bureaux de vote, sachant que neuf candidats participent à ce scrutin. À Tlemcen, dix candidats se présentent, dont huit partis politiques et deux indépendants.

Le nombre des électeurs inscrits dans cette wilaya est de 856. La délégation de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections a pris toutes les dispositions nécessaires pour assurer le bon déroulement de ces élections, avec l'ouverture de trois bureaux de vote à Tlemcen. Dans la wilaya d'El Bayadh, quatre candidats se présentent pour ce scrutin, issus du Front de libération nationale, du Rassemblement national démocratique, du Mouvement national d'El Bina et du Mouvement de la société pour la paix. Il convient de noter que le nombre d'électeurs inscrits dans cette wilaya est de 341

Dans d'excellentes conditions à l'est du pays

Le vote de renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation se déroule depuis dimanche matin à travers les sièges des assemblées populaires des wilayas de l'Est du pays dans d'excellentes conditions d'organisation sous l'égide des délégations locales de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE). À Constantine, l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation a lieu dans de bonnes conditions d'organisation avec un collège électoral estimé à 293 électeurs (250 élus des assemblées

populaires communales APC et 43 membres de l'assemblée populaire de wilaya APW). L'opération se déroule au siège de l'APW pour l'élection d'un membre parmi 17 candidats. Dans la wilaya de Batna, 16 candidats, dont 10 indépendants et 6 représentants de partis politiques, sont en lice dans ce scrutin, dans lequel 990 électeurs sont appelés à s'exprimer dans trois bureaux de vote. À Annaba, trois candidats représentant le Mouvement de la société de la paix (MSP), le Front El Moustakbal et le Rassemblement national démocratique (RND) riva-

lisent pour le siège de représentation de la wilaya au Conseil de la nation. À Skikda, sept candidats, dont un indépendant et six représentant six partis politiques, se présentent pour ces élections dans deux bureaux de vote mis à la disposition d'un collège électoral de 681 électeurs, dont 43 élus à l'APW et le reste aux APC. À Khenchela, un bureau de vote a été mis à la disposition des 372 électeurs appelés à choisir le représentant de la wilaya parmi 12 candidats, tandis qu'à Souk Ahras, deux bureaux de vote ont été ouverts pour accueillir les 424 électeurs. Dans la

wilaya de Guelma, six candidats se présentent à ce scrutin pour lequel un collège de 537 électeurs, dont 39 membres de l'APW et 498 membres d'APC, est convoqué. À Tébessa, cinq candidats représentant des partis politiques briguent les voix des 487 électeurs appelés à choisir le représentant de la wilaya au Conseil de la nation dans deux bureaux de vote.

Dans les autres wilayas de l'Est, le vote de renouvellement par moitié des membres du Conseil de la nation se déroule dans d'excellentes conditions d'organisation.

APS

LE PRÉSIDENT DU MSP À CONSTANTINE

«Les positions de l'Algérie dérangent les ennemis»

Meriem Kaci

«Les positions constantes de l'Algérie envers les causes justes dérangent les ennemis», c'est ce qu'a indiqué Abdelaali Hassani Cherif, président du Mouvement de la société pour la paix (MSP). Dans une allocution prononcée samedi dernier à Constantine, au Club des avocats, à l'occasion du F'tour annuel organisé en l'honneur des militants et militantes du parti, M. Hassani Cherif a indiqué que l'Algérie défendait et continue à défendre les causes justes à travers le monde et, à leur tête, la cause palestinienne et le droit des peuples à l'autodétermination.

Une position selon le chef du MSP, qui suscite « l'inquiétude et le mécontentement » de certaines parties. Il a expliqué que la position de l'Algérie constitue le «

prolongement » d'une longue histoire de solidarité avec la Palestine concrétisée à travers des positions officielles et populaires reflétant l'engagement constant de l'Algérie à soutenir les droits légitimes des peuples opprimés. Il a affirmé par ailleurs que la Palestine demeurera une cause centrale pour l'Algérie, qui a été toujours au premier rang des pays soutenant le peuple palestinien dans sa lutte pour la liberté et l'établissement de son État indépendant.

Les positions constantes de l'Algérie envers les causes justes, ont exposé l'Algérie à des tentatives de diffamation et de pressions de la part de parties extérieures cherchant à porter atteinte à sa stabilité, dénonce le président du MSP. Il a, à cet effet, appelé à consolider le front intérieur et à s'armer de conscience pour faire

face aux défis actuels. M. Hassani a dans ce sens appelé la classe politique et la société civile à soutenir les institutions nationales et à appuyer les orientations judiciaires de l'État en matière de politique extérieure. Pour lui, l'Algérie est en mesure de faire face à toute tentative ciblant sa stabilité ou à influencer ses décisions souveraines, « grâce à la cohésion de son peuple et de ses institutions fortes ». En rendant hommage aux femmes, à l'occasion de leur journée internationale, célébrée, le 8 mars de chaque année, le chef du MSP a affirmé que la consolidation de la place de la femme dans la société contribue au renforcement de la nation face aux défis, en mettant en avant le rôle de la femme algérienne dans le processus du militantisme, l'édification nationale et le développement.

M. K.

Le journaliste Mohamed Lamsen inhumé au cimetière d'Aïn Benian à Alger

Le journaliste de la Radio algérienne Mohamed Lamsen, décédé vendredi à l'âge de 47 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumé samedi après-midi au cimetière d'Aïn Benian (Alger). Étaient présents à l'enterrement du défunt, le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, le conseiller du président de la République chargé de la Direction générale de la communication, M. Kamel Sidi Said, ainsi que sa famille et ses collègues de la corporation médiatique. S'exprimant à cette occasion, le ministre de la Communication a mis en

avant les qualités du défunt, qui nous a quittés, a-t-il dit, après "s'être acquitté pleinement de son devoir de défense de la vérité en ses 20 ans de carrière, durant lesquels il a milité en faveur des causes justes dont l'Algérie est le porte-étendard dans les fora internationaux". "En cette douloureuse circonstance, nous ne pouvons qu'implorer Allah Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa Sainte miséricorde, de l'accueillir en son Vaste paradis et de prêter à sa famille et à ses proches, patience et réconfort", a conclu le ministre.

La CNMA signe 15 conventions avec l'agence NESDA

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) révèle, sur sa page Facebook, que, jusqu'à ce jour, un total de 15 conventions de partenariat ont été signées avec l'Agence nationale pour l'appui et le développement de l'entrepreneuriat NESDA, pour la période du 20 février au 6 mars 2025.

Inès B.

Entre autres exemples, la CNMA cite la convention signée le 28 janvier 2025, effectuée par le directeur de la CNMA, M. Benhabiles Cherif, et celui de la NESDA, M. Aachcha Bilel.

Ces conventions visent à encourager les jeunes start-up en matière d'entrepreneuriat et la création d'activités, notamment celles en relation avec le secteur agricole. Elles concernent les entreprises émergentes et ce pour leur créer de nouvelles activités essentiellement dans le secteur agricole et qui a une relation avec la stratégie suivie par le ministère de l'Agriculture, du développement rural et de la Pêche, ce qui permet à la mutualité agricole d'avoir un rôle central dans le domaine de l'assurance.

Notons que l'Agence nationale pour l'appui et le développement de l'entrepreneuriat NESDA est un établissement public à statut particulier, doté de la personnalité juridique et de l'autonomie financière. Placé sous l'autorité du ministre commissaire chargé des petits projets, il exerce une fonction d'assistant du Premier ministre. L'organisme apporte un soutien aux porteurs de projets pour la création et le développement de petites entreprises de production de biens et de services.



L'agence offre un capital de démarrage aux entrepreneurs qui cherchent à lancer leur entreprise, les aidant à couvrir les dépenses initiales telles que l'équipement, le marketing et les bureaux.

Elle accorde des subventions et aides aux entreprises de secteurs ou de régions spécifiques pour stimuler la croissance économique et la création d'emplois. L'agence organise des ateliers d'éducation financière pour sensibiliser les entrepre-

neurs à la budgétisation, à la planification financière et à la gestion efficace des flux de trésorerie dans leurs entreprises. L'établissement couvre toutes les régions (wilayas) du pays, avec un total de 61 localités et 173 succursales, et 51 succursales et annexes supplémentaires dans les principales localités.

L'agence facilite également l'accès au financement et aux ressources pour les entrepreneurs en herbe. La Caisse nationale de

mutualité agricole (CNMA) offre, quant à elle, ses services, à travers son réseau, constitué caisses régionales de mutualité agricole (CRMA), et de bureaux locaux, à une clientèle composée de la population agricole et rurale et des investisseurs dans le secteur agricole, dans les domaines des assurances des biens. En tant qu'acteur économique proche des agriculteurs, la caisse se positionne comme un « assureur conseil », soucieux d'aider les agriculteurs à

identifier et à maîtriser les risques de leurs métiers et de leurs exploitations. L'objectif est de les aider à intégrer les mesures de sécurité préconisées dans le cadre de leurs activités. Notons également que la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a enregistré un chiffre d'affaires en hausse à 13,06 milliards de Da en 2022 (+3 %) contre 12,6 milliards de Da au cours de l'exercice précédent, relève la compagnie dans son rapport annuel 2022.

Transports : réunion de coordination avec les directeurs centraux et les dirigeants des entreprises sous tutelle

Le ministre des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé samedi à Alger, une réunion de coordination avec les directeurs centraux du secteur, et nombre de dirigeants de groupes et d'entreprises sous tutelle, indique un communiqué du ministère. Cette réunion, qui s'est déroulée au siège du ministère, a été consacrée à l'examen de plusieurs dossiers liés aux modes de transport terrestre, maritime et aérien, notamment "l'approvisionnement des régions du Sud en carburant, en coordination avec les Groupes Logitrans et Naftal. Il a été également question de l'état d'avancement des travaux de rénovation des téléphériques d'Annaba, d'Alger et de Constantine, en vue de les livrer dans les délais impartis", selon le communiqué. Les résultats des visites inopinées effectuées dans six (6) ports commerciaux ont également été à l'ordre du jour de la réunion, notamment pour s'enquérir du respect de l'application du système de travail en continu (24/24 h), ajoute le communiqué. La réunion a également porté sur la mise en place d'un programme spécial dédié au suivi de l'avancement et à l'accélération du rythme des travaux de maintenance des navires, outre l'organisation des vols pour le hadj par les compagnies nationales, selon la même source. À cette occasion, M. Sayoud a rappelé l'impératif de relever le défi, en veillant à la mise en œuvre des instructions ministérielles en vue d'atteindre les objectifs fixés, issus des recommandations des hautes autorités du pays.

Le président de la COSOB reçoit le représentant de la BAD



Le président de la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de bourse (COSOB), M. Youcef Bouzenada, a reçu, M. Yapo Léonce, représentant président de la Banque africaine de développement (BAD). "La réunion, à laquelle ont participé des cadres de la Commission, a été l'occasion de présenter le marché financier algérien et d'identifier les opportunités et les potentialités qu'il offre, notamment en matière de financement. La réunion a également passé en revue les principales réalisations du Comité au cours de l'année 2024, avec un focus sur les chiffres clés réalisés par la Bourse d'Alger", indique la COSOB sur son site web. La réunion a également permis d'aborder les moyens de coopération future entre la Commission et la Banque africaine de développement

dans le domaine du développement et du renforcement des capacités. Le renforcement de cette coopération s'est traduit par l'augmentation, par l'Algérie, de sa souscription au capital de la Banque africaine de développement (BAD) à hauteur de 36.617 actions supplémentaires, en vertu d'un décret présidentiel publié au Journal officiel n° 11. Il s'agit du décret présidentiel n° 24-80, signé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le 14 février 2024, autorisant la souscription de l'Algérie aux actions de la BAD au titre du règlement sur la cession d'actions de la Banque. Le versement de cette souscription sera opéré sur les fonds du Trésor public dans les formes prévues par les résolutions du Conseil des gouverneurs de la BAD, datées respectivement du 29

mai 1998, du 27 mai 2010, du 31 octobre 2019 ainsi que de la résolution du Conseil d'administration de la banque du 21 novembre 2023, précise la même source.

En effet, l'Algérie, qui occupe une position privilégiée dans l'actionnariat de la Banque africaine de développement (BAD), joue un rôle très actif au sein de cette institution pour l'atteinte de ses objectifs. Membre fondateur de la BAD, l'Algérie se classe au 3^e rang parmi les pays actionnaires régionaux. Cette position nous confère un siège permanent au sein de son Conseil d'administration, (principal organe décisionnel) permettant de participer activement aux décisions importantes concernant les orientations et les politiques de la Banque. Les représentants de l'Algérie au sein du Conseil d'administration participent aux discussions et à l'élaboration des plans stratégiques de la BAD, veillant à ce que les priorités de développement du continent soient bien prises en charge. L'Algérie est aussi présente au niveau du Conseil des gouverneurs de la BAD, organe suprême de la Banque, dont l'influence est importante pour atteindre ses objectifs principaux: promouvoir le développement économique et social de l'Afrique, réduire la pauvreté, et intégrer le continent dans l'économie mondiale.

I. B.

APRÈS DES AJUSTEMENTS APPORTÉS À SON ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

L'ONS fixe le taux de chômage à 9.7%

L'Office national des statistiques (ONS) vient de corriger ses chiffres sur le taux de chômage, et ce, une semaine après leur publication. Le taux de chômage est passé de 12.9 % à 9.7%.

Dans un communiqué rendu public hier, l'ONS a indiqué que le chiffre qu'il avait communiqué, dernièrement, a été revu suite à des vérifications et ajustements apportés à son enquête. Trois ajustements sont nécessaires pour ajuster les données recueillies, indique le communiqué.

Ces données concernent d'abord l'emploi informel, « les réponses pouvant être considérées de circonstance apportées à certaines questions de l'enquête ». Au moment de l'enquête, explique l'ONS, il y a eu un effectif cumulé de 337.000 réponses de personnes réparties en deux catégories. Une exerçant une activité informelle, mais déclarant chercher un emploi, et une autre qui n'a jamais exercé une activité et déclarant chercher un emploi. « Dans ces deux cas, et même si l'objectif premier demeure le maintien du bénéfice de l'allocation chômage, la proposition d'un emploi serait favorablement accueillie », indique l'ONS.

L'autre ajustement concerne le nombre de postes d'emplois créés durant le dernier trimestre de l'année 2024 qui n'a pas été pris en compte, car l'enquête s'est déroulée en novembre 2024 pour la période de référence qu'est la dernière semaine du mois d'octobre de la même année. Le nombre d'emplois créés durant cette période avoisine les 70.000 postes, fait savoir



la même source. Suivant les vérifications et ajustements apportés, le taux de chômage en Algérie à la fin de l'année 2024 était donc de 9,7 %.

Par ailleurs, l'ONS, souligne que les résultats préliminaires de l'enquête, qui seront appelés à être consolidés lors de la prochaine enquête de l'année 2025, montrent une « importante » création d'emplois, dont l'ONS cite le chiffre de 450 000 emplois. Cette institution

n'a pas omis de rappeler que l'ensemble de réformes initié par les pouvoirs publics dans les domaines économique et social a permis à l'Algérie « d'améliorer » la plupart de ses indicateurs macroéconomiques, financiers, sociaux et de développement humain, et ce, « dès 2019 ».

« Des efforts importants ont été consentis par l'État en matière de résilience, de relance de l'économie et d'un ensemble de mesures prises à

l'endroit de la population, notamment : le maintien du niveau des subventions, l'augmentation des revenus des travailleurs et des pensions de retraite, l'amélioration et la sauvegarde du pouvoir d'achat du citoyen ainsi que la mise en place d'un dispositif novateur unique dans la région qu'est l'allocation chômage en faveur des demandeurs d'emploi », conclut la même source.

M.K.

MARCHÉS PUBLICS

Les opérateurs économiques appelés à s'inscrire sur le portail électronique

Inès B.

Le ministère des Finances appelle les opérateurs économiques à s'inscrire ou se réinscrire sur le portail électronique des marchés publics afin de pouvoir télécharger gratuitement les cahiers de charges. "Le manuel d'utilisation du portail électronique des marchés publics ainsi qu'une vidéo démonstrative sont disponibles dans l'espace de chaque service contractant inscrit sur la plateforme. Pour leur visualisation, il suffit de cliquer sur le nom de l'utilisateur", indique le ministère des Finances sur sa page officielle Facebook.

Le portail électronique des marchés publics est une avancée majeure en matière de gestion de la commande publique en Algérie. Il a pour objet la diffusion et l'échange des documents et des informations relatifs aux marchés publics par voie électronique. Ainsi, la démarche consiste à remplacer, au fur et à mesure, les supports d'information physiques par des fichiers électroniques, afin de permettre une efficacité dans les procédures et de faciliter les relations entre les opérateurs économiques et les services

contractants. Cette nouvelle façon de faire aspire à des procédures plus modernes, plus simples, plus faciles et plus rapides.

Par ailleurs, le but ultime de ce portail électronique des marchés publics est d'assurer davantage le respect des principes de liberté d'accès à la commande publique, d'égalité de traitement des candidats, et de transparence des procédures. Également, et grâce à la dématérialisation des marchés publics via ce portail qui lui est dédié, d'autres avantages résident dans le fait que ce système permet : Un meilleur contrôle et examen de la gestion des dépenses publiques par les différentes parties prenantes, la lutte contre la corruption, l'accroissement de la concurrence et la réalisation d'économies Sur le plan informationnel, la base de données relative aux services contractants, opérateurs économiques, marchés publics, fiches de recensement économique de la commande publique, documents et informations échangés entre les services contractants et les opérateurs économiques, constitue une mine d'or pouvant servir les décideurs publics dans la prise de décisions et dans l'orientation

de leurs politiques publiques.

Pour rappel, le lancement officiel du portail électronique dédié aux marchés publics, a eu lieu le 23 décembre 2021. Le portail électronique des marchés publics constitue, selon les experts, une avancée majeure en matière de gestion de la commande publique en Algérie, ainsi que dans la numérisation des procédures administratives, permettant, ainsi, d'asseoir une transparence totale dans les transactions publiques.

Les responsables du secteur ne cessent, quant à eux, d'évoquer l'importance « cruciale » que revêt la transformation numérique, actuellement en cours dans le secteur des finances, affirmant que les réformes engagées en ce sens permettront, notamment, de mettre en place un système intégré de gestion budgétaire (SIGB).

En effet, la mise en œuvre de cette réforme des finances publiques, encadrée notamment par la loi organique n 18-15 relative aux lois de finances, a été accompagnée et est appuyée d'une transformation numérique à travers la mise en place d'un système d'information adéquat qui soit fort, performant et conforme. I.B.

AGENCE NATIONALE DES DÉCHETS

Vers une régression des quantités de déchets collectés

Les études réalisées par l'Agence nationale des déchets (AND), en 2020 et 2022, pour la quantification du gaspillage alimentaire ou bien pour mesurer la quantité de déchets congénères au quotidien, ont contredit les anciennes estimations donnant la poubelle algérienne composée de gaspillage alimentaire à hauteur de 30 à 50 %. C'est ce qu'a révélé hier, la directrice générale de l'Agence nationale des déchets (AND), Fatma Zohra Barça, lors de son passage à la radio chaîne 3.

Selon l'oratrice, ces études ont révélé également que dans les zones steppiques et sahariennes, les déchets alimentaires ne sont pas jetés, mais donnés comme aliments aux différents animaux de ces régions. Ces études ont permis aussi d'avoir des indicateurs en termes de consommation par ménage, explique Mme Barça, car « il fallait savoir quelle était la consommation pour définir la quantité gaspillée ». Selon elle, une famille algérienne consomme, en moyenne, près de huit kilogrammes de produits. Les boissons arrivent en première position, à hauteur de 29%, elles sont suivies par les fruits et légumes (25%), le lait et ses dérivés (14%), les pâtes (7%), les pâtisseries (7%), les viandes (7%) et les légumes secs (4%). « Ainsi, il y 8,65 % de ces aliments qui sont perdus », a-t-elle précisé. La directrice générale de l'AND, a révélé, aussi que la tendance en termes de quantité de déchets récoltés est en régression comparative aux années précédentes et que les Algériens ne gaspillent pas autant de nourriture, contrairement aux idées reçues.

« Nous sommes dans une tendance de diminution de la quantité de déchets. Comparativement aux années précédentes, nous avons remarqué sur le terrain que les quantités de déchets ne sont pas en amas et que le pain n'est pas aussi gaspillé et mis sur les chaussées, entre autres », a indiqué Mme Barça lors de son passage dans l'émission « L'invité du Jour » de la Chaîne 3 de la radio algérienne. Même si les premiers chiffres relatifs au mois de Ramadhan ne sont pas encore disponibles, la DG de l'AND s'est appuyée sur les chiffres des années antérieures pour étayer ses propos, ainsi que sur la comparaison et l'évolution de la quantité des déchets d'une manière mensuelle. Mme Barça s'est basée aussi sur les données récoltées à travers les derniers sondages réalisés par l'AND, juste avant le mois de Ramadhan, et qui ont démontré que les Algériens adoptent au quotidien de plus en plus d'écogestes, en utilisant notamment des listes d'achats. « On revient vers des pratiques écoresponsables et c'est ce qui nous permet de dire que nous sommes dans la stabilisation ou bien dans la régression des quantités de déchets. C'est le résultat du travail effectué durant les dernières années en matière de sensibilisation, car plusieurs acteurs, tous secteurs confondus, ont contribué à l'action de sensibilisation », s'est-elle réjouie. I.B.

ADRAR

Lever les obstacles en vue de la mise en service de la cimenterie de Timekten

Le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a procédé, samedi à Adrar, à l'inauguration d'un point de vente et de maintenance des équipements et machines agricoles relevant de l'Entreprise publique de commercialisation des équipements et machines agricoles PMA-Trading, indique un communiqué du ministère.



Cette structure, inaugurée dans le cadre de la visite de travail qu'effectue le ministre dans la wilaya, expose une gamme d'équipements agricoles, notamment des charrues lourdes, des systèmes d'irrigation et des pompes à eau, ainsi que des moissonneuses et des engins de transport, fabriqués par l'Entreprise de construction de matériels agricoles (CMA) de Sidi Bel Abbès, filiale du Groupe public des industries mécaniques (Algerian General Mechanics - AGM). Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à assurer la sécurité alimentaire, la wilaya d'Adrar étant un pôle agricole par excellence, précise le communiqué.

Par ailleurs, le ministre a appelé le groupe AGM à renforcer la production locale, en concluant un partenariat avec l'Entreprise nationale de tubes et transformations des produits plats (Anabib, filiale de la Société nationale de sidérurgie (SNS, afin de renoncer progressivement à l'importation de certains composants plastiques utilisés dans la fabrication d'équipements mécaniques. Dans le même sillage, le ministre a inspecté le projet de réhabilitation de la briqueterie de la commune de Fenoughil, qui fait partie des biens immobiliers et mobiliers récupérés et transférés au Groupe Industriel des Ciments d'Algérie (GICA), où il a reçu une présentation sur l'état de l'usi-

ne et les équipements techniques et logistiques nécessaires au lancement de la production. La ligne de production reste incomplète en raison du manque de certains équipements et de l'absence de plans opérationnels, lesquels sont en cours d'élaboration par la Société de Maintenance de l'Est (SME), filiale du groupe GICA, note le communiqué. Le ministre a, à cet égard, enjoint au groupe de coordonner avec les différents acteurs industriels nationaux pour fournir à l'usine les équipements et pièces de rechange nécessaires avant de recourir à l'importation. Il a également inspecté l'avancement des travaux du projet de cimenterie dans la commune de Timekten, qui fait

partie des biens immobiliers et mobiliers récupérés et transférés au Groupe GICA et a insisté sur l'engagement des parties prenantes à lever les obstacles pour accélérer la cadence des travaux, en vue de la mise en service de l'usine dans les délais impartis. L'un des principaux défis auxquels est confronté le projet est l'aménagement de la route menant à l'usine, qui s'étend sur 25 km, souligne le communiqué indiquant qu'il a été convenu de la réalisation conjointe des travaux par le groupe GICA et la wilaya d'Adrar, avec l'engagement de les achever avant la fin du mois de Ramadhan.

SONJAÏA PLUS DE 148 ARÉ

Diverses activités culturelles valorisant l'important rôle de la femme dans la société, ainsi que des cérémonies en son honneur, ont marqué samedi la célébration de la Journée internationale de la femme à travers les wilayas du Sud du pays. L'événement a donné lieu, à la Maison de l'artisanat d'Ouargla, à des expositions d'artisanat et d'arts plastiques, ainsi qu'à des activités socio-culturelles mettant en valeur les contributions de la femme au développement de la société, en plus de l'animation, au niveau de la bibliothèque de la lecture publique Mohamed Tidjani, d'une conférence ayant trait aux contributions de la femme durant la Glorieuse guerre de libération. Lors d'une cérémonie organisée par les services de la wilaya en l'honneur des femmes travailleuses, le wali d'Ouargla, Abdelghani Filali, a salué le rôle de la femme à différents niveaux, que ce soit dans la société, le travail ou l'édification de l'Etat, en plus

de la valorisation de son rôle dans le recouvrement de l'indépendance et de la souveraineté nationale. Dans la wilaya de Djanet, l'occasion a été marquée par une exposition d'arts plastiques signée Kheira Bediaf, et la présentation de lectures poétiques et d'œuvres musicales d'Imzad, en plus d'une cérémonie en l'honneur de travailleuses et de retraitées. Un bouquet d'activités culturelles et artistiques a été concocté aussi par des associations de la wilaya de Béchar en l'honneur de la femme, dont une soirée organisée au complexe de loisirs familial de la 3ème Région militaire, par l'association "Sahraouiya", en sus d'une exposition sur les réalisations de la femme et du mouvement associatif féminin de la wilaya. Outre une remise de distinctions à des retraitées, la Maison de la Culture Mohamed Kadi de Bechar a servi de cadre à une rencontre sur le rôle de la femme durant la guerre de libération.

IFTAR À BORDJ BADJI-MOKHTAR EL-GHEJIRA ET DAGHNOU, INDÉTRÔNABLES

Les habitants de la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar, très attachés à leurs us séculaires, renouent à l'avènement des fêtes religieuses avec ses anciennes traditions, dont celles propres au mois de Ramadhan consistant en la préparation de mets et de boissons spécifiques, tels que El-Ghejira et Daghnou, des boissons traditionnelles réhydratantes. Ces boissons, prisées durant le mois sacré, sont devenues indétrônables de la table d'Iftar, eu égard à leurs vertus revigorantes, réhydratantes et nutritives, permettant au corps humain de récupérer après une éprouvante journée de jeûne, a indiqué Mohamed Lansari, chercheur s'intéressant au patrimoine. La préparation d'El-Ghejira requiert des dattes sèches et moulues, et d'autres molles, ainsi que du fromage séché "Kelila", de la farine de bechna (mil), ajoutés à d'autres



ingrédients comme le lait de chèvre, ou en poudre, sinon du lait caillé, avant de laisser fusionner avec de l'eau froide pour ensuite obtenir un jus de couleur ocre (couleur de la datte) aux multiples valeurs tonifiantes, a-t-il expliqué.

S'agissant de la préparation du "Daghnou", M. Lansari, en fin connaisseur de la gastronomie locale, présente ce breuvage comme le résultat d'un mélange d'une panoplie de plantes endémiques, avec du lait, donnant une boisson traditionnelle,

propre à cette région. Selon Ahmed Ladmi, autre intéressé par le patrimoine local, le mois du Ramadhan est mis à profit par les familles pour l'organisation d'un somptueux rituel d'Iftar en l'honneur des enfants jeûnant pour la première fois, les

vêtant de beaux costumes, en guise de reconnaissance à leur endurance à supporter le jeûne, mais aussi pour signifier l'atteinte de l'âge de se soumettre aux préceptes religieux, et ce en présence de ses amis. Une ambiance similaire est réservée à la fillette jeunant pour la première fois et qui sera pour la circonstance joliment parée et vêtue.

Dans la région de Tanezrouft, les familles locales manifestent un grand attachement à leurs traditions séculaires, en entreprenant des préparatifs pour le Ramadhan, a ajouté M. Ladmi. Elles s'emploient à l'avance à assécher de la viande connue sous le nom de "Gueddid" et préparent le "Zembo", une céréale moulue nécessaire à la préparation de la "Chorba-frik", plat préféré durant le Ramadhan et donc incontournable sur la table d'Iftar.

ALGER

Le CHU Mustapha Pacha se dote de nouveaux services médicaux

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Mustapha Pacha à Alger s'est vu renforcé par de nouveaux services médicaux, inaugurés et mis en service, samedi, par le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi. Lors de sa visite au CHU, qui a été l'occasion de suivre le déroulement des activités et de s'enquérir des prestations et services médicaux prodigués au sein de l'hôpital, le ministre a procédé à l'inauguration du Service d'imagerie médicale et de radiologie après sa rénovation complète et son équipement en matériel moderne fonctionnant grâce à l'intelligence artificielle. Ce Service dispose désormais, entre autres, de trois scanners, d'un appareil de radiographie, de trois échographes et de deux appareils d'imagerie par résonance magnétique (IRM). Saihi a également inauguré l'Unité d'endoscopie du service de pneumologie, dotée d'équipements médicaux modernes, ainsi que le Service de gynécologie-obstétrique, qui a bénéficié de l'aménagement de toutes ses unités. Il a, en outre, inauguré le Service des urgences chirurgicales, rénové et doté d'équipements de pointe numériques, afin d'améliorer la prise en charge des patients.

A cette occasion, le ministre a souligné que ces réalisations constituent "un bond qualitatif" en matière de développement de la formation médicale, mettant en avant les efforts de l'Etat pour améliorer le niveau des prestations sanitaires et assurer une prise en charge optimale des patients, en allouant les enveloppes et les affectations financières nécessaires à cet effet. Les efforts de l'Etat visant à garantir une meilleure prise en charge des patients concernent l'ensemble des établissements de santé à travers le territoire national, en les dotant "des équipements médicaux nécessaires, conformes aux avancées scientifiques et technologiques mondiales", a assuré le ministre. Saihi a précisé que cette opération "s'inscrit dans le cadre du processus de modernisation du secteur de la santé, qui connaît un développement notable à tous les niveaux de ses établissements et structures", soulignant que cette évolution aura "un impact positif sur la prise en charge des patients".



Comment se protéger contre la salmonelle ?

HYGIÈNE ALIMENTAIRE

La plupart des cas de salmonellose sont bénins, mais il arrive parfois que la maladie engage le pronostic vital. Les règles de base d'hygiène alimentaire, comme la cuisson des aliments est une mesure de prévention préconisée.

Les salmonelles sont l'une des 4 causes principales de maladies diarrhéiques dans le monde, selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). Les aliments crus ou insuffisamment cuits, surtout d'origine animale, sont les plus concernés : les œufs et les produits à base d'œufs crus, les viandes, les fromages au lait cru. D'autres aliments peuvent être sources de contamination, comme les végétaux, le lait en poudre pour les nourrissons, les fruits secs, le chocolat ou les céréales. Il faut savoir que les œufs et les aliments à base d'œufs crus (mayonnaise, crèmes, mousse au chocolat, etc.) sont à l'origine de près de la moitié des toxi-infections alimentaires collectives dues à Salmonella. «Les infections à la salmonelle sont assez fréquentes, mais beaucoup donnent peu de symptômes. Il est également assez fréquent que l'on retrouve la salmonelle dans la viande de poulet crue, donc au moment de la préparation, il faut faire attention de ne pas contaminer les surfaces pour éviter le transfert de la bactérie. La cuisson adéquate est nécessaire pour détruire complètement la bactérie et éviter les risques de contamination», expliquent les experts.

QUELS SONT LES SYMPTÔMES DE LA SALMONELLE ?

La salmonellose est une infection causée par la bactérie Salmonella. Elle provoque le plus souvent des symptômes comme de la fièvre, des douleurs abdominales, de la diarrhée, des nausées et parfois des vomissements, explique l'OMS. Les symptômes apparaissent généralement entre 6 et 72 heures après l'ingestion de l'infection. La maladie peut durer en moyenne entre 2 et 7 jours, et dans la plupart des cas, elle se résout sans traitement médical. Cependant, chez les personnes vulnérables, comme les enfants, les personnes âgées ou les immunodéprimés, la déshydratation peut devenir grave et mettre en danger la vie, prévient l'OMS. La salmonellose peut également causer des infections invasives, particulièrement avec certains sérotypes de salmonelle spécifiques aux animaux.

Si la salmonelle peut provoquer une gastro-entérite aiguë qui se résout généralement spontanément en quelques jours, les conséquences peuvent toutefois être graves chez certaines personnes qui peuvent présenter une sensibilité particulière, notamment les personnes atteintes de malnutrition, souffrant de certaines maladies (achlorhydrie, hypochlorhydrie ou maladie néoplasique) ou sous traite-



ment contre l'acidité gastrique ou encore sous antibiothérapie à large spectre. Chez les nourrissons ainsi que chez les personnes au système immunitaire affaibli (maladie auto-immune, immunosuppressive, traitement médical immunosuppresseur, etc.), une infection par les salmonelles peut devenir très grave, voire mortelle.

COMMENT LIMITER LES RISQUES DE CONTAMINATION ?

La bactérie Salmonella se transmet essentiellement par voie orale via l'alimentation. Pour éviter sa transmission, il est impératif de respecter des règles d'hygiène, notamment dans la préparation, la cuisson et la conservation des aliments. Les experts recommandent de se laver les mains avec du savon en sortant des toilettes, avant la préparation et la prise des repas, et après avoir manipulé des denrées alimentaires crues ou non, de conserver les œufs à température constante (soit toujours au frais, soit toujours à température ambiante), les œufs ne doivent en aucun cas être lavés avant d'être stockés car le lavage permet la migration des micro-organismes de l'extérieur de la coquille vers l'intérieur. Il est conseillé de consommer les préparations à base d'œufs crus sans délai après leur préparation ou maintenues au froid pour être

consommées dans les 24h, cuire à cœur (70 °C) les aliments d'origine animale, en particulier les viandes de volailles et les viandes hachées, comme il est également recommandé aux personnes à risque de ne pas consommer d'œufs crus ou peu cuits. Depuis 2023, une épidémie de salmonelle a touché 509 personnes dans neuf pays européens entre janvier 2023 et janvier 2025. La majorité des cas ont été recensés en Norvège (257), en Suède (110) et en Finlande (94), et d'autres pays européens. Après plusieurs enquêtes, les autorités sanitaires européennes ont découvert que la bactérie provenait de graines germées contaminées, vendues dans plusieurs pays. Les graines germées, souvent utilisées dans les salades, sandwiches et en garniture, sont particulièrement sensibles aux contaminations, car elles poussent dans un environnement humide, propice aux bactéries.

L'épidémie est toujours en cours, et de nouveaux cas de salmonellose pourraient être détectés tant que l'origine de la contamination des graines n'est pas identifiée et correctement contrôlée. Les maladies diarrhéiques sont les affections les plus courantes dues à des denrées alimentaires insalubres. Selon l'OMS, 550 millions de personnes tombent malades chaque année dans le monde, dont 220 millions d'enfants de moins de 5 ans.

A.B.

UN INCONTOURNABLE DES SOIRÉES RAMADHANESES

Les multiples bienfaits du thé vert

Très apprécié des algériens, le thé vert à la menthe est un incontournable des longues soirées ramadhaneques. Cette boisson millénaire aux multiples vertus, regorge de multiples bienfaits. Parmi les différents types de thé, le thé vert est souvent considéré comme le plus intéressant, selon plusieurs études. Le thé vert est particulièrement riche en polyphénols, des antioxydants puissants qui aident à protéger nos cellules du stress oxydatif et du vieillissement prématuré. Les polyphénols contenus dans le thé, en particulier dans le thé vert, contribuent à réduire l'inflammation et à protéger

les cellules. Les antioxydants réduisent l'inflammation, ce qui est associé à un moindre risque de maladies chroniques, comme le diabète de type 2 ou certains cancers. Mais boire uniquement du thé ne garantit pas de rester en bonne santé longtemps. Il faut plutôt l'intégrer dans un régime alimentaire sain et équilibré.

Le thé est également un stimulant naturel, grâce à la théine, sa principale substance active, qui a un effet stimulant sur le système nerveux, un effet qui peut aider à améliorer la concentration et à lutter contre la fatigue. Il ne faut pas non plus négliger les vertus

hydratantes du thé.

La théine a également un effet diurétique intéressant, qui peut aider à éliminer les toxines et à réduire la rétention d'eau.

Le thé est une excellente alternative à l'eau, mais il faut prendre certaines précautions pour éviter les effets indésirables. L'un des principaux points à surveiller est son effet sur l'absorption du fer. Le thé peut réduire l'absorption du fer présent dans les aliments, ce qui peut être problématique pour les personnes souffrant d'anémie, d'où l'importance de consommer son thé en dehors des repas.

LÉGISLATIVES EN ALLEMAGNE

Un accord de principe entre conservateurs et centre-gauche pour former un gouvernement

Arrivés en tête aux législatives, les conservateurs ont annoncé avoir conclu un accord de principe avec le parti de centre-gauche SPD, afin de former un gouvernement prochainement.

Les conservateurs allemands de Friedrich Merz et le parti de centre-gauche ont annoncé samedi 8 mars avoir conclu un accord de principe en vue de former un gouvernement qui prévoit d'investir massivement pour relancer et réarmer la première économie européenne. «Nous avons rédigé un document commun et nous sommes parvenus à un accord sur toute une série de questions», a déclaré le futur chancelier conservateur devant la presse, ajoutant que les partenaires allaient entamer la semaine prochaine des négociations détaillées devant mener à la formation d'une coalition gouvernementale. «Nous sommes tous convaincus que nous avons une grande tâche à accomplir» face aux «défis auxquels l'Europe entière est confrontée», a déclaré Friedrich Merz. «Nous avons réussi un premier pas», a déclaré pour sa part le co-président du SPD Lars Klingbeil. Dans le détail, les deux partis ont réussi à surmonter leurs différends en matière migratoire, a indiqué Friedrich Merz. Le SPD a ainsi accepté une proposition controversée des conservateurs concernant un renfor-



cement des contrôles aux frontières «en accord avec les partenaires européens» et d'un refoulement des étrangers sans papiers. Les sociaux-démocrates ont de leur côté imposé leur revendication d'une augmentation du salaire minimum à 15 euros, a précisé Lars Klingbeil. Les partenaires avaient créé la surprise en s'accordant plus tôt cette semaine sur un programme d'investissements gigantesques de plusieurs centaines de milliards d'euros

affectés au réarmement et aux infrastructures. Concrètement, les partenaires veulent exempter les dépenses de défense du "frein à l'endettement" inscrit dans la constitution lorsqu'elles dépassent un pour cent du PIB, l'objectif étant de les faire grimper à 100 milliards d'euros par an. L'autre mesure phare : la création d'un fonds de 500 milliards d'euros sur dix ans destinés aux infrastructures négligées depuis des années, ponts, transport ferroviaire,

écoles etc... afin de relancer une économie en récession depuis deux années d'affilée. Les discussions pour créer un nouveau gouvernement sont suivies de très près par les voisins européens qui attendent de l'Allemagne, sous l'aile du parapluie américain depuis l'après guerre, qu'elle joue un rôle plus important en matière de sécurité et de défense alors que le continent se mobilise pour réduire sa dépendance vis à vis des États-Unis de Donald Trump.

DANS LA RÉGION NORD DE L'OCÉAN INDIEN

L'Iran, la Russie et la Chine vont mener des exercices militaires conjoints

Les forces maritimes de l'Iran, de la Russie et de la Chine vont mener mardi des exercices militaires au large des côtes iraniennes dans le sud-ouest du pays afin de «renforcer la sécurité régionale», a rapporté dimanche un média iranien.

Les trois pays, qui partagent une volonté commune de contrer ce qu'ils présentent comme l'hégémonie américaine, avaient déjà organisé ces dernières années des exercices similaires dans la région. Les manœuvres «débuteront mardi dans le port de Chabahar», situé dans le sud-ouest de l'Iran et qui donne sur la mer d'Oman, a indiqué l'agence de presse Tasnim, sans préciser leur durée.

«Des navires de combat, de soutien des forces navales chinoises et russes, ainsi que de navires de l'armée iranienne et des marines des Gardiens de la Révolution», l'armée de l'Iran, participeront aux exercices, a souligné Tasnim. Ils se dérouleront «dans la région nord de l'océan Indien» et visent à «renforcer la sécurité dans la région, et d'élargir la coopération multilatérale entre les pays participants». L'Azerbaïdjan, l'Afrique du Sud, Oman, le Kazakhstan, le Pakistan, le Qatar, l'Irak, les Emirats arabes unis et le Sri Lanka assisteront à ces exercices en tant qu'observateurs. La Chine déploiera «un destroyer et un navire de ravitaillement», a indiqué le

ministère chinois de la Défense sur le réseau social WeChat. L'armée iranienne avait déjà mené en février des

exercices militaires dans cette zone pour «renforcer les capacités de défense face à toute menace».

ONU

Le Soudan du Sud dans une régression alarmante

Le Soudan du Sud est entré dans une régression alarmante qui pourrait anéantir des années de progrès vers la paix, a estimé samedi Yasmin Sooka, présidente de la commission sur les droits de l'homme des Nations unies au Soudan du Sud.

Au lieu d'attiser la division et le conflit, les dirigeants doivent se concentrer à nouveau urgemment sur le processus de paix, maintenir les droits humains des citoyens et assurer une transition douce vers la démocratie, a encore dit Sooka, selon un communiqué. Vendredi, un hélicoptère de l'ONU tentant de secourir des soldats dans l'Etat du nord-est a été ciblé par des tirs.

Un membre d'équipage a été tué et deux autres blessés. Un général de l'armée sud-soudanaise a également été tué lors de la mission de sauvetage échouée, a déclaré vendredi la Mission des Nations unies au Soudan du Sud (Minuss). Les partisans du président Salva Kiir ont accusé les forces de Machar d'avoir fomenté des troubles avec l'«Armée blanche», un groupe armé aux contours flous réunissant des jeunes d'ethnie

nuer, comme le vice-président. «Nous assistons actuellement à un retour aux luttes de pouvoir imprudentes qui ont dévasté le pays dans le passé», a aussi déclaré le commissaire Barney Afako dans le communiqué de la Commission des Nations unies. Dans un communiqué,

POUR ÉRADIQUER L'INFLATION

Le président argentin veut un nouvel accord avec le FMI

Le président argentin Javier Milei estime qu'un nouvel accord avec le Fonds monétaire international (FMI) permettra d'assainir les comptes de la Banque centrale argentine et d'éradiquer l'inflation. Milei a expliqué que l'argent que l'Argentine pourrait obtenir du Fonds serait utilisé pour annuler la dette du Trésor national envers la Banque centrale de la République argentine (BCRA) afin de restaurer ses actifs et d'éradiquer l'inflation, dans un article publié samedi dans le quotidien La Nación. Selon le président, plus les actifs de la BCRA sont entamés, plus le niveau des prix augmente, et il est donc essentiel de les restaurer pour que l'inflation ne soit plus qu'un mauvais souvenir. L'article a été publié après que le ministre des Finances Luis Caputo a précisé vendredi que le nouveau programme du FMI a été défini avec les responsables de l'organisation, et qu'il doit maintenant être soumis à son conseil d'administration pour approbation finale. Jeudi, le FMI avait déclaré que les négociations avec l'Argentine se poursuivent de manière constructive» mais qu'elles font toujours l'objet de discussions dans le cadre du dialogue en cours, selon sa porte-parole Julie Kozack. Le gouvernement argentin espère conclure le nouvel accord au cours des quatre premiers mois de l'année et, bien qu'aucun chiffre officiel n'ait été publié, les médias locaux estiment qu'il s'agira d'un montant d'environ 10 milliards de dollars.

L'Argentine connaît l'un des taux d'inflation les plus élevés au monde, encore 84,5% en janvier en glissement annuel. Mais depuis l'arrivée au pouvoir du président ultra-libéral, le pays a connu une forte baisse de la hausse des prix à la consommation, qui est passée de 211,4% en 2023 à 117,8% en 2024.

l'Union africaine (UA) a aussi exprimé samedi son inquiétude au sujet de la situation au Soudan du Sud en appelant à une «fin immédiate des hostilités» dans le pays. L'organisation panafricaine condamne fermement cette violente escalade» distensions.

CANADA

Le parti au pouvoir choisit un nouveau chef pour succéder à Trudeau

Le parti au pouvoir au Canada choisit, dimanche, un nouveau chef pour assumer le poste de Premier ministre, succédant au démissionnaire Justin Trudeau. L'ancien banquier Mark Carney, 59 ans, est le favori pour prendre ses fonctions dans un contexte d'escalade de la guerre commerciale entre le Canada et les États-Unis que Trudeau n'a pas réussi à contenir avant que la pression interne ne s'intensifie et ne le force à démissionner d'un poste qu'il occupait depuis dix

ans après que sa popularité ait décliné. Le vainqueur sera ensuite appelé à devenir Premier ministre. Mais il faudra probablement attendre quelques jours pour qu'une passation de pouvoir ait lieu entre les deux hommes, une fois le gouvernement formé.

L'ancien directeur de la Banque du Canada et de la Banque d'Angleterre a largement devancé ses adversaires en termes de soutien au sein du pays et de fonds levés.

TRANSFERT D'OMAR RAFIK VERS UN CLUB QATARI

Les explications de Paradou AC

Accusé d'avoir délibérément transféré son joueur, Omar Rafik, vers un club qatari, Al Shamal, pour être ensuite naturalisé, le Paradou AC a rédigé un communiqué pour expliquer sa position quant à ce dossier.

Marouane A.

En effet, la direction paciste a rappelé que le club et après la fermeture de l'académie de la FAF, avait, à l'instar d'autres clubs algériens, engagé Omar Rafik. Le PAC a souligné qu'il avait transféré trois joueurs au Qatar sans qu'ils soient soumis à aucune procédure de naturalisation et que cette question n'a jamais été abordée. «Nous soulignons que Paradou n'a jamais influencé la décision d'aucun joueur concernant sa son choix de rejoindre une quelconque sélection nationale. Au contraire, notre désir est de voir tous les joueurs passés par notre Académie porter haut les couleurs nationales.», a souligné le club algérois, ajoutant qu'il n'a pas à recevoir des leçons de nationalisme de quiconque. Le PAC rappellera que leur dur labeur porte ses fruits, avec des dizaines de joueurs formés qui ont représen-

té dignement l'Algérie en portant le maillot de la sélection nationale, et ces accusations viennent de personnes «jalouses» du club et de certains qui n'hésitent pas à exagérer et à susciter la polémique.

SON AGENT LE DÉFEND, LA FAF S'ÉTONNE

De son côté, l'agent de Omar Rafik, à savoir, Ayman Dahmani, a souligné dans une déclaration, que ce dernier a mis un terme à sa carrière internationale car il souhaite actuellement se concentrer uniquement sur son club d'Al Shamal. Il expliquera qu'il ne s'est vraiment imposé que cette saison et souhaite poursuivre ses performances de la première partie de saison sous la houlette du nouvel entraîneur. Selon Ayman Dahmani il ne s'agit pas d'une décision contre l'Algérie, mais plutôt pour son développement sportif à Al Shamal et que «nous verrons bien ce que

l'avenir nous réserve». La Fédération algérienne de football (FAF), elle a exprimé son étonnement après cette décision prise par Omar Rafik, de ne pas donner suite à la convocation de l'EN, sachant que celui-ci avait été formé dans un des centres de la FAF mis en place pour aider les jeunes à développer leurs qualités pour être placés dans des clubs algériens et pour servir leur pays en rejoignant les différentes sélections nationales. «La FAF a reçu un courriel de la formation qatarie d'Al Shamal où figurait aussi la signature du joueur, expliquant qu'il a pris la décision de mettre fin à sa carrière internationale» a indiqué la Fédération dans un communiqué publié sur son site officiel, ajoutant que la représentation des couleurs nationales restera un honneur pour tout joueur qui désirerait défendre ce maillot avec fierté.

M. A.



ALLEMAGNE

10e but d'Amoura avec Wolfsburg

Tout comme Youcef Belaili, Mohamed Amoura a égalisé pour les siens sur penalty aujourd'hui. Wolfsburg était entrain de perdre à domicile face au Sankt Pauli qui avait ouvert le score à la 38e minute par Van de Heyden mais le même joueur va commettre une faute dans la surface en deuxième période et c'est l'algérien qui se chargera donc du penalty. Amoura très

peu en vu durant ce match jusque là va parfaitement prendre à contre pied le gardien pour marquer son 10e but de la saison en Bundesliga (70e). L'ancien sétifien ratera ensuite l'occasion de marquer le but de la victoire (78e). Match nul 1-1 donc et une occasion manquée pour Wolfsburg de se rapprocher des places européennes.

LIGUE 1 MOBILIS (19E JOURNÉE)

Match nul entre le CSC et la JSK

Le CS Constantine et la JS Kabylie se sont neutralisés (1-1, mi-temps : 0-1), en match de clôture de la 19e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, disputé samedi soir à Constantine. La JSK a ouvert le score en première mi-temps par Redouane Berkane à la

15e minute de jeu, avant que Fathallah Tahar (81e) n'égalise pour le CSC. A l'issue de ce match nul, la JS Kabylie (30 pts) occupe toujours le quatrième rang du classement, alors que le CS Constantine (26 pts) rejoint le Paradou AC à la septième position.

LIGUE 2 AMATEUR (22E JOURNÉE)

L'ESBA accentue son avance, statu quo à l'Est

La 22e journée de Ligue 2 amateur, disputée jeudi, vendredi et samedi, a été marquée par un statu quo en tête du groupe Centre-Est, où le leader le MB Rouissat et son premier poursuivant l'USM El Harrach ont enchaîné avec de nouveaux succès, alors que l'ES Ben Aknoun, leader incontesté de la poule Centre-Ouest, a accentué son avance sur le RC Kouba, battu en déplacement par la JSM Tiaret (0-2). Dans la poule Centre-Ouest, dont les rencontres ont débuté jeudi, l'ES Ben Aknoun (50 points) a su accroître son capital, en décrochant un précieux nul en déplacement

chez le GS Mascara (0-0). Toujours invaincue en Championnat, l'Etoile porte donc son avance à sept points sur le RC Kouba (43 pts), battu (0-2) par la JSM Tiaret (4e, 32 pts). Cette défaite du Raed pourrait affecter le moral des Koubéens avant le huitième de finale de la Coupe d'Algérie, prévu mardi prochain contre l'USM Alger, dans une soirée ramadanesque prometteuse. De son côté, le GS Mascara (13e, 23 pts) est toujours menacé par la relégation en occupant le 13e rang avec le SKAF Khemis Miliana, qui s'est incliné en déplacement face au NA Hussein-Dey (0-2). Toujours

dans la lutte pour le maintien, le MCB Oued Sly (15e, 20 pts) a décroché une précieuse victoire devant l'ESM Koléa (3-0), réduisant son retard à trois unités sur le GS Mascara et le SKAF Khemis Miliana, alors que la lanterne rouge le SC Mecheria (12 pts) a fait match nul face à l'US Béchar Djedid (1-1). Dans les autres rencontres de cette 22e journée, le CR Témouchent (7e, 29 pts) a remporté le derby de l'Ouest face à l'ASM Oran, tout comme la JS El Biar (3e, 37) et le WA Mostaganem (6e, 31 pts) vainqueurs respectifs contre le MC Saida (9e, 28 pts) et le RC Arbaâ (12e, 25 pts) sur le

même score (1-0). Dans la poule Centre-Est, le MB Rouissat, leader avec 51 points au compteur, s'est imposé en déplacement chez le MSP Batna (2-0) et conserve cinq longueurs d'avance sur son poursuivant direct l'USM El Harrach (46 pts), vainqueur à domicile contre la JSD Jijel (3-2). Derrière le duo de tête, l'USM Annaba (3e, 40 pts) a fait match nul (0-0) face au premier relégable la JS Bordj Menaïel (14e, 24 pts), au moment où l'IB Khemis El-Khechna (4e, 34 pts) s'est imposé devant le CA Batna (2-1). Dans le bas du tableau, l'affiche des mal classés a tourné à l'avantage de

PORTUGAL

Guitane s'illustre contre Farense

Après une première partie de saison très compliquée au SC Braga, où il a été totalement marginalisé, Rafik Guitane retrouve progressivement des couleurs avec Estoril, son club d'origine. Revenu en janvier pour relancer sa saison, l'ailier algérien grappille du temps de jeu, bien qu'il ne soit pas encore un titulaire indiscutable.

Dès son premier match de retour sous les couleurs d'Estoril, le 5 janvier dernier, Guitane s'était distingué en délivrant une passe décisive. Deux mois plus tard, il confirme son regain de forme en signant sa deuxième offrande de la saison, cette fois contre Farense, ancien club d'un certain Bachir Belloumi. C'est lui qui a été à l'origine de l'ou-

verture du score, prouvant une nouvelle fois son importance dans l'animation offensive de son équipe.

Malgré cette belle contribution, Estoril n'a pas réussi à s'imposer et a dû se contenter d'un match nul (2-2). Ce résultat reste frustrant pour le club, qui lutte pour améliorer son classement en championnat.

Pour Guitane, cette performance est encourageante. En manque de rythme et de confiance à Braga, il semble retrouver progressivement son niveau avec Estoril. S'il parvient à enchaîner les bonnes prestations et à gagner en régularité, il pourrait se positionner comme un élément clé de son équipe dans cette seconde partie de saison.

ÉLIMINATOIRES DU MONDIAL FÉMININ DES U17

Défaite de l'Algérie face au Botswana

La sélection algérienne féminine des moins de 17 ans (U17) s'est finalement inclinée (2-1, mi-temps 0-1) contre son homologue du Botswana, en match "aller" du deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du monde de la catégorie, disputé samedi après-midi au stade Obed Itani Chilume. Les choses avaient pourtant bien commencé pour

les jeunes algériennes, qui étaient les premières à trouver le chemin des filets, dès la 20e minute de jeu, grâce à la joueuse de l'Affak Relizane, Hanane Sehoul.

Mais loin d'être rassasiées par ce bon résultat, les protégées du coach, Abdenour Mira, ont continué à jouer l'attaque et à se procurer d'autres occasions, mal-

heureusement, sans parvenir à les concrétiser. Des ratages qu'elles ont fini par regretter amèrement, car l'adversaire a repris confiance en deuxième mi-temps et a réussi à inscrire deux buts qui lui ont permis de renverser la situation. C'est d'abord Kelestso Lesotho qui a égalisé, peu après l'heure de jeu, avant que sa coéquipière Samantha Sebotho Amo-

gelang ne double la mise, quelques minutes plus tard. Cependant, pour l'Algérie, rien n'est encore perdu dans la perspective d'une qualification au troisième et dernier tour de ces éliminatoires de la Coupe du monde, car il leur reste le match "retour", qui se jouera le 16 mars courant, au stade Mustapha Tchaker de Blida, à partir de 21h00.

ANGLETERRE

Manchester City se rate, Liverpool renverse Southampton

Mené à la mi-temps, Liverpool a renversé le dernier Southampton (3-1) avec l'aide d'un Darwin Nunez qui a échappé de peu à l'expulsion, samedi soir.

Le leader, qui s'est imposé 1-0 à Paris en milieu de semaine, s'envole en tête d'une Premier League où le quadruple tenant du titre, Manchester City, a connu une nouvelle déconvenue samedi chez l'épatant troisième Nottingham Forest (1-0). A dix journées de la fin, l'équipe de Pep Guardiola (4e, 47 pts) tremble à l'idée de perdre sa place dans le Top-4 final, qualificative pour la prochaine Ligue des champions. La quatrième place des Citizens est désormais en sursis, sous la menace directe de Chelsea (5e, 46 pts) et de Brighton (6e, 46 pts), qui s'est imposé 2-1 samedi contre Fulham. Aston Villa (7e, 45 pts) est aussi revenu à deux longueurs après sa victoire 1-0 à Brentford.

Les Mancuniens ont eux subi une neuvième défaite en championnat face au Forest (3e, 51 pts) de Nuno Espirito Santo, l'entraîneur qui a transformé un quasi-relégable en candidat sérieux pour la grande Europe. Nottingham a muselé Erling Haaland et sa bande, encore peu inspirée samedi, et mis en transe le City Ground grâce au but de Callum Hudson-Odoi (83e).

"Un tel résultat contre une équipe extraordinaire, c'est



génial pour nous", a apprécié l'attaquant de 24 ans sur la BBC. "Le vestiaire est en ébullition."

LIVERPOOL AUX DEUX VISAGES

A Anfield, Liverpool a de son côté eu des sueurs froides face à la lanterne rouge, Southampton, qui menait 1-0 à la mi-temps après une sortie manquée par le gardien Alisson, pourtant si fort mercredi dernier au Parc des Princes en Ligue des champions. Heureusement pour le Brésilien, ses coéquipiers ont montré un visage bien plus conquérant en seconde période, notamment sous la direction de Dar-

win Nunez. L'Uruguayen a égalisé sur un service de Luis Diaz (52e, 1-1) puis obtenu un pénalty, que Mohamed Salah a transformé sans trembler (55e, 2-1). L'Égyptien a inscrit son 27e but cette saison en Premier League sur un nouveau pénalty (88e, 3-1). Liverpool peut remercier l'arbitre de ne pas avoir expulsé Nunez juste avant la mi-temps après un tacle plein de frustration. Il s'est contenté d'un carton jaune après recours à la vidéo. Le club de la Mersey a donc allié résilience et chance, comme durant le huitième de finale aller de Ligue des champions remporté 1-0 à Paris. Mais il ne pourra probable-

ment pas compter toujours sur ces deux éléments, notamment pour la manche retour mardi à Anfield. "Le seul point positif des 45 premières minutes, c'est qu'ils ont économisé leur énergie (pour le PSG mardi) et qu'ils n'ont pas couru du tout!", a plaisanté l'entraîneur Arne Slot auprès de la BBC. "Je sais que ces joueurs sont capables de faire beaucoup, beaucoup mieux." Dans les autres rencontres, Crystal Palace a battu 1-0 le relégable Ipswich pour s'emparer de la 11e place, tandis qu'Everton est allé chez Wolverhampton (1-1) porter son invincibilité à huit matches en championnat.

ALLEMAGNE

Le Bayern et Leverkusen battus

Battu samedi pour la première fois de la saison en Bundesliga sur sa pelouse par Bochum (3-2), le Bayern Munich n'a pas profité du faux pas du champion en titre, le Bayer Leverkusen, qui s'est incliné contre le Werder Brême (2-0). A neuf journées de la fin du championnat d'Allemagne, le Bayern garde ses huit points d'avance sur Leverkusen (61 contre 53), conservant toutes les cartes dans son opération reconquête du «Schale». "On peut le voir de deux façons: il y avait une chance de prendre 11 points d'avance visiblement, mais on a été chanceux que Leverkusen s'incline et que l'on conserve nos huit points d'avance. On va rapidement passer à autre chose", a souligné Harry Kane après la rencontre. Coïncée entre les huitièmes aller et les huitièmes retour de la C1, cette 25e journée de Bundesliga a réservé son lot de surprises. A l'Allianz Arena, les Ultras du Bayern ont fêté les 125 ans du club avec

un immense tifo sur les quatre tribunes du stade, mais la fête a tourné court. Les choses avaient pourtant parfaitement commencé pour les coéquipiers de Thomas Müller, capitaine en l'absence de Manuel Neuer, victime d'une déchirure musculaire au mollet droit, avec deux buts d'avance grâce à un doublé de Raphaël Guerreiro (14e et 28e).

DORTMUND CHUTE AUSSI À DOMICILE

Le pénalty raté par Serge Gnabry était presque oublié, mais les choses se sont compliquées en deux temps, avec la réduction du score par Jakov Medic (31e) et le carton rouge reçu par Joao Palhinha (42e) pour jeu dangereux. Après l'égalisation d'Ibrahima Sissoko (51e), Kompany a fait entrer en jeu Harry Kane, Michael Olise, et Jamal Musiala, laissés sur le banc en début de rencontre. Sur l'une de ses premières

occasions, Kane a réclamé un pénalty que l'arbitre ne lui a pas accordé et sur le contre, Matus Bero (71e) a donné l'avantage à Bochum. Les Munichoïses se sont alors créés plusieurs occasions, mais se sont heurtés au portier de Bochum Timo Horn, à l'image d'une tête de Musiala sur un centre parfait d'Olise. Seule consolation pour le Bayern, Leverkusen n'a pas su se saisir de l'occasion, en tombant sur sa pelouse contre le Werder Brême (2-0), qui restait pourtant sur quatre défaites consécutives en championnat. Les hommes de Xabi Alonso s'inclinent pour la deuxième fois de la saison à domicile, et ont perdu sur blessure leur maître à jouer, Florian Wirtz. Laisse sur le banc de touche en début de rencontre dans l'optique du huitième de finale retour de C1, le joyau du foot allemand est rentré juste avant la mi-temps et est sorti à l'heure de jeu, sur une grosse faute de Mitchell Weiser.

O MARSEILLE

De Zerbi s'explique après l'échec face à Lens

Roberto De Zerbi, l'entraîneur de l'OM, a estimé samedi que son équipe aurait "mérité de gagner" le match perdu à domicile contre Lens (1-0), dont il a tout de même reconnu qu'il n'avait pas été "le meilleur de la saison". "On a fait un match suffisant pour pouvoir le gagner, même si ça n'était pas notre meilleur match de la saison. Eux ont joué à neuf sur 25-30 mètres. On a eu les occasions nécessaires pour débloquent le match, mais on ne l'a pas fait", a expliqué De Zerbi. "On méritait

de gagner mais ceci dit, on n'est pas au mieux en ce moment. Luis Henrique et Mason Greenwood (qui ont débuté sur le banc, ndlr) ne sont pas à 100% de leur condition physique", a-t-il ajouté. "On doit rester unis et confiants pour préparer Paris et les autres matches. On va devoir se battre jusqu'au bout pour atteindre l'objectif. Maintenant on se retrouve les manches", a encore déclaré le technicien italien. "On aurait pu centrer plus, provoquer plus, trouver plus Gouiri. On a man-

qué un peu de qualité dans les 25 derniers mètres. On doit retrouver un peu de qualité physique et technique", a ajouté De Zerbi. "J'ai poussé parce que je voyais qu'il n'y avait pas de danger. On a eu deux belles occasions par Maupay et Luis Henrique. Si l'un des deux marque, on analyse un match difficile mais une victoire qui rend tout le monde heureux. Ensuite on prend un contre dans le temps additionnel et on analyse une défaite", a conclu l'entraîneur de l'OM.

DÉCÈS DU MÉDECIN DU FC BARCELONE

Le match contre Osasuna ajourné

Le report du match de la 27e journée de Liga entre le Barça et Osasuna, qui devait se tenir samedi soir, a été prononcé. Le média catalan Mundo Deportivo a évoqué, aux alentours de 20h30, un "cas de force majeure", avec un possible décès d'une personne proche du groupe blaugrana, "qui travaille chaque jour avec les joueurs".

Rapidement, DAZN Espagne a évoqué le fait que cette suspension de la rencontre serait due au décès d'un membre de l'équipe médicale du Barça. Les joueurs n'étaient pas au courant de l'incident à leur arrivée au stade et c'est le président du club, Joan Laporta, qui leur a annoncé la triste nouvelle. Les gardiens d'Osasuna, qui s'échauffaient sur le terrain, ont été informés et sont immédiatement partis.

Quelques minutes plus tard, le club catalan a confirmé la nouvelle par le biais d'un communiqué : "Le FC Barcelone a la profonde tristesse d'annoncer le décès du médecin de l'équipe première Carles Minarro Garcia samedi soir. Pour cette raison, le match entre le Barça et Osasuna a été reporté à une date ultérieure. Le Board du FC Barcelone et tout le staff veulent exprimer leurs plus chaudes condoléances à sa famille et ses amis pendant ce moment difficile."

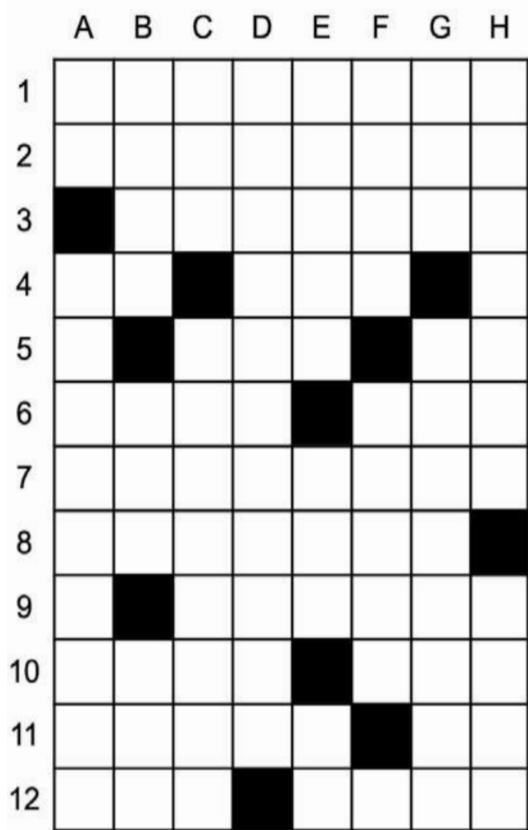
La Liga a, dans la foulée, partagé ce communiqué du Barça sur le réseau social X en confirmant le report du match, en précisant que "la nouvelle date et heure de la partie seront annoncées prochainement".

CÔME

Diao en ballottage entre l'Espagne et le Sénégal

Avec cinq buts en neuf rencontres de Serie A avec Côme, la jeune pépite Assane Diao, 19 ans, a le vent en poupe. Binational, l'ailier est courtisé aussi bien par l'Espagne que par le Sénégal. Son entraîneur Cesc Fabregas a confirmé en conférence de presse que son joueur avait été convoqué par le Sénégal, mais qu'il était également dans la pré-liste de l'Espagne. Une période trouble pour le jeune attaquant, mais qui ne l'affectera pas selon son coach : «Il est facile de perdre sa concentration. Nous avons beaucoup confiance en lui, nous savons que cela n'affectera pas son professionnalisme». Quant au choix de Diao sur le maillot à porter, l'ancienne star d'Arsenal et du FC Barcelone dit avoir «parlé avec lui», et lui avoir rappelé «qu'il ne doit pas oublier ce qui l'a emmené à ce niveau». Si Assane Diao a toujours joué avec l'Espagne chez les jeunes, et qu'il a même remporté le championnat d'Europe des moins de 19 ans avec la Rojita, son avenir pourrait bien s'écrire chez les Lions. Le sélectionneur Pape Thiaw pourrait en effet faire appel à l'attaquant pour les prochaines rencontres du Sénégal, contre le Soudan le 22 mars et le Togo le 25 mars.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Action de scout. Sur le tableau de bord de l'avion.
- B. Batterie électrique. Bête de ferme. Poisson de la Méditerranée.
- C. Caractère grec. Variété de poire.
- D. Il vit près de Paris.
- E. Plante piquante. Ville des Hautes-Alpes. Peut remplacer nous.
- F. Fait le couple. Meugler.
- G. Serein. Nettoyage de coque.
- H. Femme savante. Étoile d'Hollywood.

HORIZONTALEMENT

- 1. Agent secret.
- 2. Mettre beaucoup de ténacité (s').
- 3. Incessant.
- 4. À le. On y fait sa nuit.
- 5. Compagnie en raccourci. Ici, en plus court.
- 6. Poids d'équilibre. On y hisse le drapeau.
- 7. Livre le musée au public.
- 8. Communication.
- 9. Ils sont parés à Noël.
- 10. Souverain slave. Porteur de tutu ou de... peste.
- 11. Sortie sur des sentiers. Gallium au labo.
- 12. Primaire ou secondaire. Refuser d'admettre.

LES MOTS FLÉCHÉS

AVEC MODÉRATION	FLÂNER	INTERVALLE	AU-DELÀ DU MAL	FAIRE NAUFRAGE	TRANCHÉES À LA LAME	
COPIÉE À LA MAIN	NORD-NORD-EST	PETIT SAINT	BOUSCULADE	IMPOR-TANT MÉDIA	ALLURES HAUTAINES ET MÉPRISANTES	
ÉTABLIRAI						
ABÎMÉE, RÂPÉE						
		RENOUVELER UN MANDAT				
ON Y FORMAIT DES TECHNO-CRATES	À CÔTÉ DUQUEL ON EST PASSÉ			TRAÎNE COMME UNE ÂME EN PEINE		
	CHEMINS				BOUT DE SQUELETTE	
NOUVELLE LUNE					KILO	SPECTACLE DE MUSIC-HALL
DURILLON					ARGON ABRÉGÉ	LA PAGE DES TITRES
CRI DE LA BREBIS					RÉSUMÉ DE CARRIÈRE	CAI PARTICIPE
CÉRÉALE À PAIN		EAU QUI DORT	CONFIE À LA TERRE	ENTRELA-CER DES MÉCHES		
		MOUVE-MENT DE DANSEUR	ANGLE D'UN RING	PAROLE DE BÉBÉ		
COSMOS				POIGNÉE DE PANIER		
ABRÉVIATION POUR UN ROI	TEL UN PLAT PARFUMÉ					
	NOBLE ANGLAIS					
EXPÉRI-MENTENT						
ASSOCIÉ OU MARIÉ						
		À LA MODE DE LONDRES		DEVANT UN VERBE PRONOMINAL		
MARQUE DE SUPER-LATIF			IL TRANSPORTE LES FRAN-CILIENS			



SUDOKU

9	3							7
6		4	2	1				9
		8		9	5			4 1
				4	1	3	2	
	7	6	5		8			
				3	9	5	6	
		9		5	3		8	4
5		7	9	6			3	
1	4							5

1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACTEUR ARIDE ARNAQUER ARUM AUBE BARATTE BOURGADE BRETZEL BUREAU
 CURRY DIADÈME ENERVER ENFLAMME ERRE FORMATION GAINÉ HOUILLÈRE
 MARSALA NEUTRON QUALITÉ REALE TENTATION URTICAIRE VERRIER

H	A	A	U	T	V	C	B	M	F	E	E
O	L	E	R	E	B	E	U	O	R	D	N
U	A	D	T	N	M	R	R	R	I	O	E
I	S	A	I	T	A	M	E	R	R	T	R
L	R	G	C	A	A	Q	A	T	I	Y	V
L	A	R	A	T	D	R	U	L	Z	E	E
E	M	U	I	I	E	E	A	E	F	E	R
R	B	O	R	O	N	U	M	B	R	N	L
E	N	B	E	N	Q	E	R	E	A	L	E

Ramadhan à Oran : un mois de culture entre musique, théâtre et cinéma

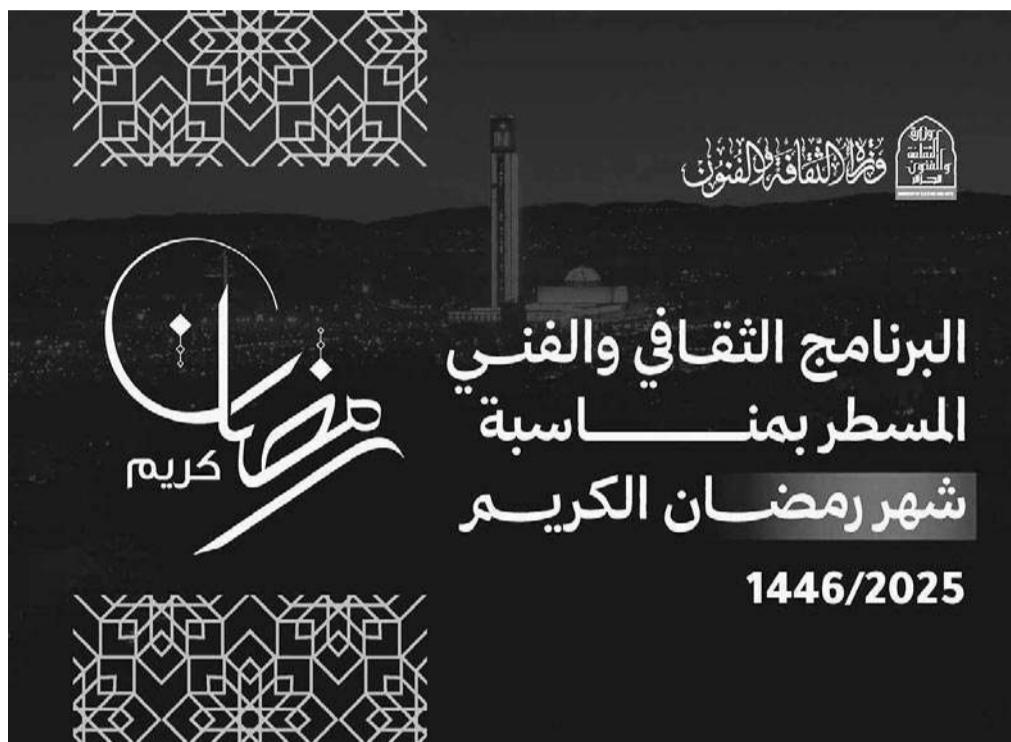
Alors que le mois sacré du Ramadhan s'installe, Oran se prépare à vivre un intense bouillonnement culturel. Concerts, spectacles théâtraux, projections cinématographiques et rencontres artistiques rythmeront les nuits de la ville, portées par une diversité de genres et d'initiatives. Cette année encore, institutions publiques, associations culturelles et acteurs privés ont mis les bouchées doubles pour proposer un programme qui s'adresse à tous les publics.

Samy Terki

Comme chaque année, l'Office national de la culture et de l'information (ONCI) prend les commandes des festivités en investissant la salle El Maghreb avec une série de spectacles musicaux programmés chaque week-end, du 7 au 27 mars.

Dès ce vendredi, le public oranais pourra retrouver l'association Rahik El Andalou, avant de célébrer la Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars, avec El Fakirate, formation féminine spécialisée dans la musique andalouse. Les semaines suivantes mettront à l'honneur plusieurs registres traditionnels et modernes : inhad, hawzi, chanson oranais, bedoui et chanson kabyle. Une mosaïque sonore qui ambitionne de satisfaire les sensibilités les plus variées. De son côté, le Théâtre régional d'Oran (TRO) s'apprête à déployer un programme d'envergure avec 16 soirées dédiées au théâtre et à la musique. Trois nouvelles créations seront présentées au public : Hadjarat El Sbar, une production du TRO ; Larabaâ Laa, mise en scène par Mohamed Adar et Baghi Nachi3, signée Mohamed Mihoubi.

Le théâtre d'improvisation sera aussi au rendez-vous avec la troupe Drôles



Madaïres, tandis que Zahra Hamiti, alias Houria les yeux verts, investira la scène les 13 et 14 mars pour une performance attendue.

Côté musique, le TRO réunira une belle brochette d'artistes, naviguant entre les styles et les influences, la voix élégante de Leïla Borsali, l'émotion brute de Leïla Bent Mrah, la prestance d'El Hadj Kacem, les sonorités populaires de Houari Benchenet, l'engagement musical de l'association Dar El Fan, sans oublier la spiritualité du mounchid Mohamed Adama.

UN HOMMAGE À ABDELKADER ALLOULA

Le 10 mars, le théâtre Abdelkader-Alloula accueillera une rencontre-débat en hommage au dramaturge disparu en 1994, en collaboration avec les universités d'Oran et de Sidi Bel Abbès. Une occasion de revisiter l'héritage d'un metteur en scène dont l'œuvre, marquée par un regard critique sur la société algérienne, continue de résonner. Parallèlement aux grandes institutions culturelles, la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya d'Oran entend faire

vivre le Ramadhan jusque dans les quartiers et communes environnantes. Un large panel d'activités sera déployé dans les maisons de jeunes, mobilisant des associations culturelles, sportives et caritatives pour un programme mêlant loisirs et engagement social. Dans une ville où la culture est un marqueur identitaire fort, ce mois sacré s'annonce comme un moment de communion artistique et populaire. Un Ramadhan où, entre spiritualité et divertissement, la nuit oranais promet d'être vibrante. S. T.

À Aïn Témouchent, un Ramadhan sous le signe de la culture et du savoir

Avec 247 activités culturelles et artistiques au programme, la wilaya de Aïn Témouchent s'apprête à offrir à ses habitants un Ramadhan riche en spectacles, projections cinématographiques, concours et rencontres culturelles. Un effort déployé par la direction locale de la Culture et des Arts, sous la houlette de son directeur Abdelali Koudid, qui ambitionne de faire de ce mois un temps fort d'animation et de transmission patrimoniale.

Le Ramadhan à Aïn Témouchent sera marqué par une programmation éclectique, où la spiritualité et le divertissement se conjuguent dans un même élan. Les soirées de chants religieux tiendront une place centrale, avec la participation de troupes locales qui feront résonner des «inchads» et «qasidas» dédiés à la célébration du mois sacré.

Les habitants auront également l'occasion d'assister à des projections cinématographiques mettant en lumière des récits religieux et historiques, dans un souci de transmission des valeurs et du patrimoine culturel. En parallèle, le théâtre s'invitera sur scène avec des

représentations dédiées aussi bien aux adultes qu'aux enfants, assurées par des associations locales mais aussi des troupes venues d'autres wilayas.

UN RAMADHAN PENSÉ POUR LES ENFANTS AUSSI

Le mois de Ramadhan coïncidant cette année avec les vacances scolaires de printemps, un programme spécial a été conçu pour les plus jeunes. Entre spectacles de divertissement, films d'animation et séances de contes, les enfants auront accès à une large gamme d'activités adaptées à leur âge.

Une initiative particulièrement notable réside dans le «déploiement de la bibliothèque itinérante», qui sillonnera les zones reculées de la wilaya. Objectif, rapprocher le livre des jeunes lecteurs, leur offrir un accès direct à la lecture et leur permettre de découvrir des œuvres variées en marge des animations proposées dans les centres culturels. Parmi les institutions culturelles mobilisées durant ce mois, le musée public Chahid Berahou Kada jouera un rôle clé dans la sensibilisation des plus jeunes au patrimoine historique. Des

groupes d'élèves, issus de différents cycles éducatifs, y seront accueillis pour des visites guidées à travers les collections du musée. Une occasion pour eux de découvrir des pièces emblématiques de l'histoire algérienne et d'ancrer leur «apprentissage» dans une approche vivante du passé.

Le défi de ce programme ne réside pas seulement dans la diversité des activités proposées, mais aussi dans leur «déploiement» à l'échelle de toute la wilaya. Des spectacles de proximité seront organisés dans les différentes communes, afin que la culture ne reste pas l'apanage des seules infrastructures centrales. Les grandes institutions culturelles de la ville seront toutefois au cœur de l'animation ramadhane. La Maison de la culture Aïssa Messaoudi, la bibliothèque principale Malek Bennabi, la salle de cinéma Soummam et le musée Chahid Berahou Kada accueilleront une part importante des événements prévus, offrant ainsi aux habitants un accès direct à des espaces dédiés à la culture et à la transmission du savoir. S. T.

Aïcha, la sultane de Touggourt : pouvoir, amour et rivalités au cœur du désert

Dans l'immensité du désert algérien, là où les dunes «façonnent» un paysage en perpétuel mouvement et où les oasis surgissent comme des promesses de vie, s'élevait autrefois le sultanat de Touggourt. De 1414 à 1881, ce royaume berbère, ancré dans la vallée de l'Oued Righ, fut dirigé par la dynastie des Beni Djellab. Si les figures masculines dominent l'histoire officielle, certaines femmes ont pourtant marqué leur époque, non par la guerre, mais par leur capacité à gouverner dans un monde façonné par des rivalités et des alliances précaires. Parmi elles, Aïcha, sultane de 1833 à 1840, demeure une énigme. Son accession au trône, dans un contexte où le pouvoir était «âprement» disputé, est indissociable des tensions qui régnaient entre les princes de Touggourt et de Temacine. Le sultanat de Touggourt et celui de Temacine, villes-états prospères du sud algérien, partageaient une histoire commune marquée par des alliances de circonstance et des conflits larvés. Deux princes, issus d'une même lignée, régnaient sur ces territoires voisins, entretenant des relations officielles empreintes de courtoisie, mais dissimulant une méfiance constante. Derrière les palabres échangés sous les tentes blanches du désert, les ambitions se mesuraient à chaque regard, chaque silence.

Dans ce jeu d'équilibre, le prince de Touggourt, curieux de sonder les intentions de son cousin de Temacine, entreprit une visite discrète. C'est là qu'il la vit pour la première fois, Aïchounèche, la fille du souverain de Temacine. Une apparition fugace, mais suffisante pour ébranler ses certitudes. Un voile fin encadrait son visage, laissant entrevoir des traits empreints de lumière. Ce fut une révélation. En un instant, le prince se sentit pris dans un engrenage dont il ne maîtrisait plus le cours.

De retour à Touggourt, le prince ne pensa plus qu'à cette rencontre. La passion se mêla rapidement à la stratégie, et si cette union, au-delà de l'attraction, pouvait sceller une paix durable entre les deux royaumes ? Son conseiller, homme d'expérience et de calcul, ne s'opposa pas à cette idée. Des émissaires furent envoyés à Temacine, porteurs de présents somptueux, messagers d'une alliance espérée. Mais la réponse fut sans appel. Le souverain de Temacine refusa catégoriquement de céder la main de sa fille. Une humiliation pour le prince de Touggourt, habitué à voir ses désirs se transformer en réalité. Ce refus, loin d'apaiser son obsession, ne fit qu'attiser sa détermination. L'amour se mua en une force incontrôlable, un feu qui allait embraser bien plus que son cœur.

Ce rejet devint l'étincelle qui embrasa les tensions latentes entre les deux cités. Le prince de Touggourt, blessé dans son orgueil, ne se contenta pas de courber l'échine. L'histoire allait basculer, et avec elle, l'équilibre fragile entre les deux royaumes.

Dans les vastes étendues de sable, où chaque nuit est une promesse d'oubli et chaque aube un nouveau départ, la passion d'un homme allait précipiter la chute d'un ordre ancien. Les sables du désert, témoins impassibles, allaient recouvrir les cicatrices laissées par cette rivalité. Mais au cœur de ces luttes de pouvoir, une femme s'apprêtait à marquer l'histoire, Aïcha, future sultane de Touggourt, dont le destin allait s'écrire non dans l'ombre des hommes, mais à la lumière de son propre règne. R.C.

R.C.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

FADJR 05:40	DOHR 12:59	ASR 16:16	MAGHREB 18:46	ISHA 20:09
----------------	---------------	--------------	------------------	---------------

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

ARRESTATION DE 45 PERSONNES ET SAISIE DE QUANTITÉS DE DROGUE À ALGER

Quarante-cinq (45) personnes ont été arrêtées et des quantités de drogue et de psychotropes ont été saisies par les unités de la gendarmerie nationale à Alger, lors de six opérations distinctes, indique dimanche un communiqué de cette institution. "Dans le cadre de la lutte contre la criminalité sous toutes ses formes, notamment les bandes de quartier et les

réseaux de trafic de drogue, les unités du Groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Alger, renforcé par les éléments du détachement spécial d'intervention de Mahelma, ont arrêté, lors de six opérations distinctes, 45 personnes et saisi 9008 comprimés de psychotropes, 302 grammes de cocaïne et 452 grammes de kif traité, ainsi que différentes armes blanches

et des chiens agressifs. Ces opérations ont permis de mettre fin aux agissements de dangereuses bandes de quartiers dans la wilaya d'Alger", précise la même source. Les mis en cause "ont été présentés devant les autorités judiciaires territorialement compétentes", note le communiqué de la Gendarmerie nationale.

APS

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 10 MARS 2025 // N°1028 // PRIX 20 DA

ELLES SE SONT DISTINGUÉES DANS PLUSIEURS DOMAINES

Le premier ministre rend hommage aux femmes de talent

Représentant le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a rendu hommage, samedi soir à Alger, à nombre de femmes algériennes créatives qui se sont distinguées dans plusieurs domaines.

Lors d'une cérémonie organisée à l'occasion de la Journée internationale des femmes, sous le slogan "La femme algérienne : défis et victoire", le Premier ministre a rendu hommage à une élite de femmes créatives excellent dans des domaines scientifique, artistique et médiatique, ainsi que dans les métiers d'artisanat. À cet effet, des attestations signées par le président de la République leur ont été attribuées. Parmi les femmes distinguées, figurent le général-major, Messaouda Boulouar, directrice générale de l'Institut national des hautes études de la sécurité (INHES) et Mme Khadidja Mokeddem, récipiendaire du prix d'excellence de la Ligue arabe dans le domaine du développe-



ment communautaire (édition 2024), et qui occupe le poste de directrice de la recherche au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) depuis 2021. Ont également été honorées la journaliste Nadia Kerraz, qui a occupé d'importants postes dans plusieurs jour-

naux nationaux, ainsi que Mme Messaouda Haoula, artisane spécialisée dans le tissage de tapis, originaire de la commune de Babar (wilaya de Khenchela). À cette occasion, l'étudiante lauréate Nesrine Bouzid de l'Ecole nationale supérieure d'intelligence artificielle a été distinguée, ainsi que Mme Dalila

Ourfali, excellent dans le domaine du patrimoine culturel, et Mme Rim Gasmî, enseignante au centre universitaire d'Ilizi et lauréate du Prix international de la technologie aux États-Unis. Il s'agit en outre de Samira Guettouche, spécialiste du tissage et de la couture de vêtements traditionnels ayant participé à de nombreuses expositions internationales, de la comédienne Atika Toubal, et de Khadidja Bousbiaat, qui s'est distinguée dans l'arboriculture fruitière ainsi que de Sabrina Mokrani, fondatrice d'une école privée pionnière en formation dans le domaine de la communication institutionnelle, créée dans le cadre de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entre-

ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE L'UNIVERSITÉ D'ORAN 2 ET LE CENTRE DES TECHNIQUES SPATIALES

Un accord de coopération a été signé récemment entre l'Université d'Oran 2 Mohamed-Benahmed et le Centre des techniques spatiales, relevant de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), afin de renforcer la coopération entre les deux établissements, notamment en ce qui concerne les programmes de formation, a-t-on appris dimanche de cet établissement universitaire. Cet accord, signé à la fin de la semaine dernière par le recteur de l'université d'Oran 2, Pr. Ahmed Chaâlal, et le directeur du centre des techniques spatiales, Pr. Mahi Habib, vise à renforcer la coopé-

ration entre les deux institutions, en mettant en place des programmes coordonnés dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et de la formation, en tenant compte des priorités et des domaines d'intérêt commun, notamment à travers la création d'un master en "intelligence territoriale" à la faculté des sciences de la terre et de l'univers. Les deux institutions s'engagent également à définir les axes stratégiques relatifs à la formation fondamentale et continue, à la recherche et à la formation au niveau doctoral, tout en développant des projets communs,

selon la même source. Cette coopération contribuera à "la création d'équipes de recherche communes, à l'adoption de mécanismes de co-encadrement pour les doctorants, ainsi qu'à l'organisation commune d'événements scientifiques et de séminaires, entre autres", a-t-on expliqué. Cette collaboration représente "une étape importante vers le renforcement de l'intégration entre le domaine académique et le secteur spatial, ce qui contribuera au développement de la recherche scientifique et technologique dans le pays", selon la même source.

BECHAR

LE MUSÉE DE LA WILAYA ACCUEILLE LES «NUITS DU CINÉMA ALGÉRIEN»

La manifestation culturelle et artistique "Nuits du cinéma algérien", dont le coup d'envoi a été donné jeudi avec la projection du film "Tayara Safra" (L'avion jaune) de Hadjer Sebata, se poursuit en soirées de ce mois de Ramadhan, au Musée de la wilaya, avec des projections et autres activités cinématographiques. Suivie avec une grande attention par l'assistance, constituée de cinéastes amateurs et

de cinéphiles, la projection de "Tayara Safra", un film de 42 minutes, traite des pratiques odieuses et inhumaines du colonialisme français contre le peuple algérien durant la Révolution du 1^{er} novembre 1954, à travers l'histoire de Djamilia, une jeune fille qui a perdu son frère lors d'un bombardement de "l'avion jaune", un des avions de guerre de couleur jaune utilisés par l'armée coloniale pour le bombarde-

ment des populations algériennes. Les Nuits du cinéma algérien ont donné lieu aussi à l'organisation d'un atelier d'écriture de scénarios, qui a été fortement apprécié par les jeunes cinéastes amateurs, qui y ont trouvé un espace approprié pour renforcer leurs connaissances en matière d'écriture de scénarios de différents types de productions cinématographiques, ont indiqué les organisateurs.

L'ÉDIFICE FAIT L'OBJET D'UNE OPÉRATION DE RÉHABILITATION

ZERROUKI INSPECTE LA GRANDE POSTE D'ALGER

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a effectué, en compagnie du wali d'Alger, Mohamed Abdennour Rabehi, une visite à la Grande poste d'Alger, où il s'est enquis de l'opération de sa réhabilitation, indique dimanche un communiqué du ministère. Lors de cette visite, le ministre a écouté un exposé sur l'opération de restauration et de réhabilitation de l'édifice de la Grande Poste et des établissements annexes, présenté par le bureau d'études composé d'architectes qualifiés et spécialisés dans la restauration des monuments et des sites classés, précise le communiqué. Les études relatives à l'édifice portent sur quatre phases, dont la première est la réhabilitation de la Grande salle du Musée de la Poste dont les travaux ont été lancés et qui servira, dès sa réception, à l'exposition des timbres-poste émis depuis le recouvrement de la souveraineté nationale, aux philatélistes et au grand public en général. La deuxième phase concerne les travaux urgents dont les procédures administratives ont été achevées, en prévision de leur lancement prochain par l'entreprise de réalisation, tandis que la troisième phase consiste en la restauration de toutes les structures de la Grande poste pour préserver sa dimension historique. La quatrième phase est relative au lancement d'un concours intellectuel pour une meilleure exploitation de cet édifice à l'avenir. En marge de cette visite, M. Zerrouki a rencontré nombre de philatélistes devant la Grande poste, avec lesquels il a échangé et a pu découvrir les différents timbres exposés. Il a, à cette occasion, décidé de leur consacrer un espace au vu de leur rôle dans la valorisation du patrimoine philatélique algérien, ainsi que des moyens et des initiatives à même de le préserver et d'assurer sa transmission aux générations futures.

UNE CÉRÉMONIE EN L'HONNEUR DES TRAVAILLEUSES ET CADRES DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

Le ministre de la Communication, Mohamed Meziane, a présidé, hier, une cérémonie en l'honneur des travailleuses et cadres du ministère de la Communication, à l'occasion de la Journée internationale des femmes. Dans une allocution prononcée à cette occasion, Meziane a « adressé ses vœux aux femmes travaillant au ministère, leur souhaitant de continuer à se distinguer », indique un communiqué du ministère de la Communication. Le ministre a, par là même, souligné « le souci constant de promouvoir la place de la femme dans tous les organismes et établissements relevant du ministère de la Communication ». Meziane a, en outre, affirmé que « tout est mis en œuvre pour créer les conditions permettant au personnel féminin d'occuper les rangs les plus élevés et les responsabilités les plus éminentes au sein de ce département ministériel », conclut la même source.